

SWISSFOOTBALLLEAGUE

RAPPORT ANNUEL

2018/19



POINT FORT VIDEO ASSISTANT REFEREE

SOUS LE SIGNE DE LA VAR

Le rapport annuel de la SFL
est également disponible
online à l'adresse:

report.sfl.ch



Rétrospective
Rapport de la
direction



Reportage
La VAR sur l'épaule
d'Alain Bieri



Vidéo
Meilleurs moments
de 2018/19

CONTENU

Rétrospective annuelle	07
Le mot du Président	07
Rapport de la direction	08
Organigramme	16
Rapport annuel des commissions	18

Point fort VAR	24
La VAR en Suisse	26
Reportage: La VAR sur l'épaule d'Alain Bieri	36
Entretien avec Dani Wermelinger	42

Rétrospective sportive	44
Raiffeisen Super League	44
Brack.ch Challenge League	50
SFL Award Night	60
Statistiques	64
Coupe d'Europe	66

Rapport financier	70
Rapport sur la situation financière	72
Rapport de l'organe	75
Compte d'exploitation ordinaire	77
Bilan	82
Tableau des flux de trésorerie	84
Annexe aux comptes annuels	85

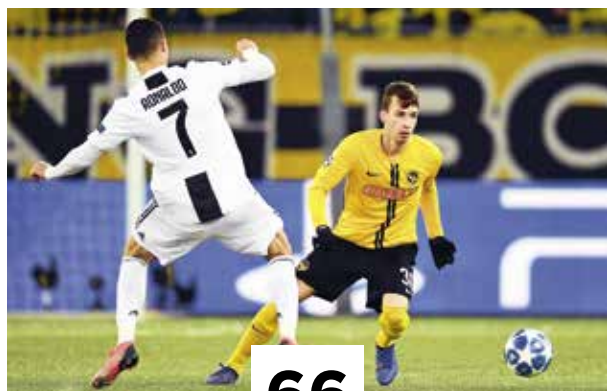
MOMENTS FORTS



26

Point fort: Video Assistant Referee

Les coulisses du projet VAR
en Suisse.



66

Coupe d'Europe

Le BSC Young Boys atteint l'UEFA
Champions League pour la première
fois de son histoire.

08

Rapport de la direction

La semaine thématique de la SFL
a été consacrée au Registre national
du don d'organes.



50

Rétrospective sportive

Avec le Servette FC, un club de tradition retrouve l'élite helvétique.



60

6^e SFL Award Night

Kevin Mbabu (BSC Young Boys) et Miroslav Stevanovic (Servette FC) ont été honorés comme «Best Players» de l'année 2018 en RSL et BCL.



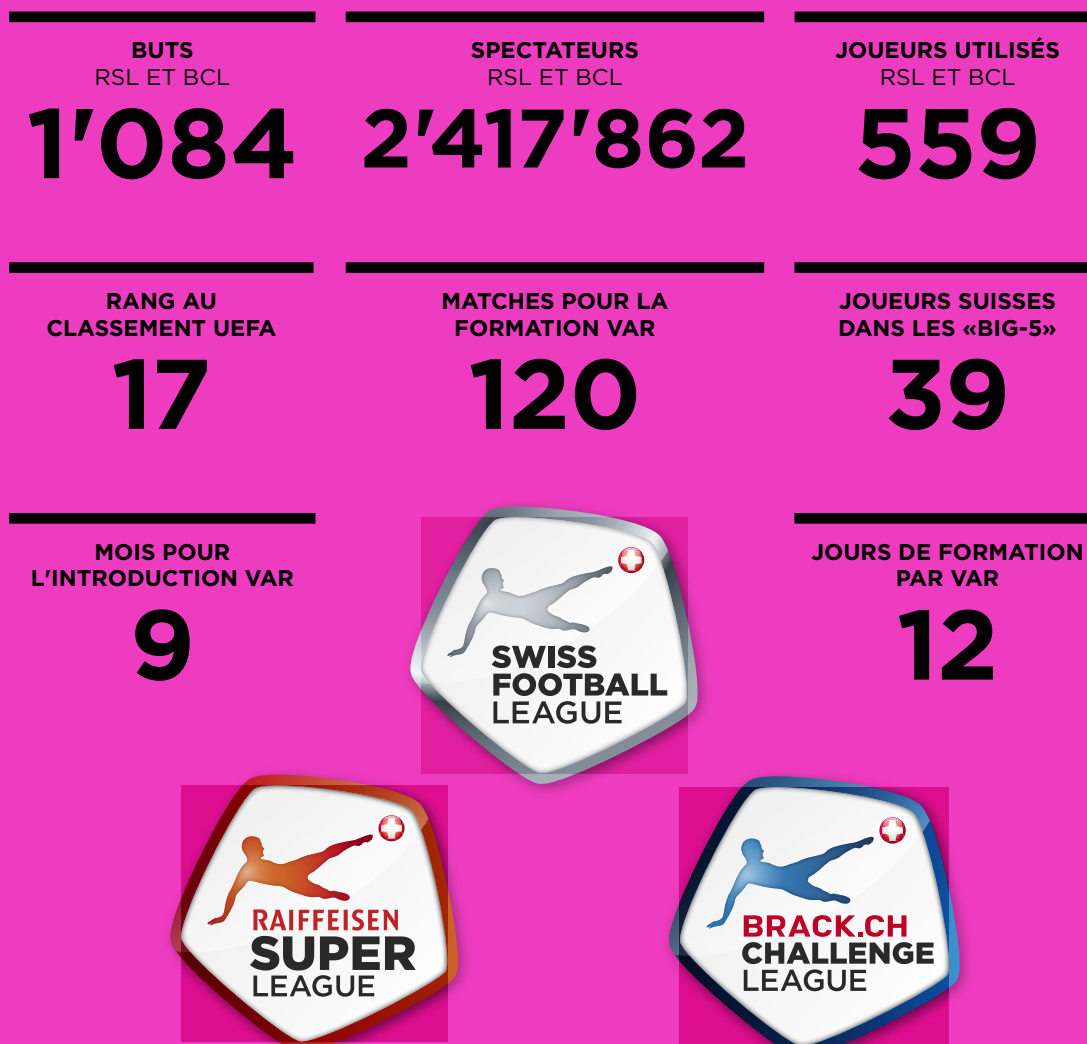
36

Reportage

La VAR sur l'épaule d'Alain Bieri.

LA SFL EN BREF

La Swiss Football League (SFL) est l'une des trois sections indépendantes de l'Association Suisse de Football (ASF), avec la Première Ligue et la Ligue Amateur. La SFL existe depuis 1933, année de création sous le nom de Ligue Nationale. Elle est responsable de l'organisation du championnat d'élite du football helvétique, soit les deux ligues professionnelles d'aujourd'hui, la Raiffeisen Super League et la Brack.ch Challenge League. Le but de la SFL est la promotion du football non-amateurs et du football d'élite juniors. Avec ses 20 clubs, elle constitue l'un des piliers du football suisse des clubs. Le siège de la SFL se situe à Berne.



Une période intense



HEINRICH SCHIFFERLE

Président SFL

Heinrich Schifferle (66), de Winterthour, est membre du Comité de la Ligue depuis 1999 et Président de la Swiss Football League depuis 2011.

Si je devais résumer la saison 2018/19 avec un seul mot, c'est l'adjectif intense que je choisirais. En effet, c'est exactement ce qu'a été la dernière saison et ce à de nombreux égards.

D'une part dans le domaine sportif avec les deux équipes championnes de Raiffeisen Super League (RSL) et de Brack. ch Challenge League (BCL), qui ont fait preuve d'une volonté indomptable. Le BSC Young Boys a confirmé que son premier titre de champion après 32 ans n'était pas le fait du hasard, mais bien le résultat de la compétence, de l'engagement et des ambitions à tous les niveaux. Et avec Servette FC, c'est l'un des clubs suisses les plus riches en tradition qui a retrouvé le chemin de la Super League. Cependant, ce qui m'a le plus impressionné, c'est l'esprit de concurrence qui domine désormais dans les deux ligues. En effet, dans la RSL, seuls trois points séparaient le troisième du huitième à la fin de la saison.

Pour la SFL, la dernière saison était particulièrement intense notamment à cause du plus grand projet que la ligue a dû aborder depuis sa création: la VAR. Le groupe de projet chargé de cette tâche a

accompli une performance de maître. Avec un énorme engagement, une grande persévérance et d'immenses compétences, un projet-mammouth a été conçu, planifié et introduit ponctuellement pour la nouvelle saison. Certes, la VAR n'est pas une garantie à 100 pour cent que des erreurs de jugement ne seront plus commises. Mais elle contribue à ce que le football soit plus juste et plus transparent. Et grâce à ce système, les arbitres acquièrent une plus grande sérénité et ils répondent ainsi aux exigences du marché à l'étranger.

Avec l'introduction de la VAR, la ligue a également signalé qu'elle veut garder le contact avec les ligues européennes, la SFL et ses clubs étant d'accord sur le fait qu'une présence intense est importante pour rester dans le jeu sur le plan international.

SPORTIVEMENT VÔTRE

HEINRICH SCHIFFERLE

Président de la Swiss Football League

RAPPORT DE LA DIRECTION

SFL

LA DIRECTION



CLAUDIUS SCHÄFER
CEO



ROGER MÜLLER
Chief Media & Marketing Officer



MARC JUILLERAT
Chief Legal Officer



ADRIAN KNUP
Chief Sports Officer

L'introduction pour la saison 2019/20 de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), décidée lors de l'Assemblée générale ordinaire du 23 novembre 2018, a représenté une étape majeure de la saison écoulée. Par ailleurs, les clubs se sont accordés pour rejeter les propositions de réforme inacceptables pour les compétitions des clubs de l'UEFA et ils ont également fait preuve d'unité concernant la semaine à thèmes sur le Registre national du don d'organes.

PRISE DE POSITION CONTRE LES PLANS DE L'UEFA

En mai 2019, les 20 clubs de la Swiss Football League (SFL) ont discuté des propositions actuelles de réforme pour les compétitions des clubs de l'UEFA dès 2024 et ils ont décidé de les rejeter à l'unanimité. Le concept actuellement en discussion, proposé par l'UEFA et soutenu par l'Association Européenne des Clubs (ECA), aurait des conséquences inacceptables pour la SFL et ses clubs et ne doit donc pas être appliqué sous cette forme.

Les clubs de la SFL sont convaincus que les performances sportives dans les championnats nationaux devraient être le seul critère de qualification pour les compétitions internationales de clubs comme aujourd'hui l'UEFA Champions League et l'UEFA Europa League. En outre, tout changement dans ces compétitions ne doit pas mettre en péril le calendrier des championnats nationaux. Les clubs de la SFL se sont donc opposés avec véhémence à l'introduction de journées de matches supplémentaires par rapport à la situation actuelle. En contrepartie, les clubs SFL ont exigé l'introduction d'un modèle plus équitable pour la distribution des revenus et une augmentation substantielle de la distribution solidaire au sein des compétitions de clubs de l'UEFA afin d'assurer une compétition équilibrée dans le championnat national.

SEMAINE À THÈMES 2018 DE LA SFL: SOUTIEN AU REGISTRE NATIONAL DU DON D'ORGANES

Par le soutien de douze joueurs professionnels et de leur club, la SFL a contribué à aborder ouvertement l'importante question sociale qu'est le don d'organes et de tissus. Pendant la semaine à thèmes de la SFL du 19 au 28 octobre 2018, le football a voulu utiliser son pouvoir de communication pour lancer le débat sur la volonté personnelle du don en soutenant l'introduction d'un Registre national du don d'organes. Cette semaine à thèmes a eu lieu



pour la troisième fois et elle constitue un engagement de la SFL dans le cadre de ses efforts dans le domaine de la responsabilité sociale et sociétale.

La SFL a contribué à aborder le thème de don d'organes et de tissus.

Dans de courts messages vidéo, les joueurs de football ont invité leurs supporters et les spectateurs à réfléchir sur la question du don d'organes et de tissus, à prendre une décision personnelle et à l'inscrire par un oui ou un non dans le Registre national du don d'organes. Le message était complété par des activités locales lors des matches à domicile des clubs participants. Différents experts dans le domaine du don d'organes et de tissus étaient présents dans les stades avec Swisstransplant pour répondre aux questions des supporters. De plus, des informations sur le Registre national du don d'organes, dans lequel toutes les personnes à partir de 16 ans pourront à l'avenir y inscrire leur décision pour ou contre le don d'organes et de tissus en Suisse, ont été mises à disposition. Durant la première année, 65'774 personnes se sont inscrites dans ce registre.

12 joueurs professionnels parmi les clubs de la SFL se sont mis à disposition pour la semaine à thèmes. Parmi eux Cedric Itten (FC Saint-Gall, à gauche), Alexandre Pasche (FC Lausanne-Sport, au milieu) et Fabian Frei (FC Bâle).

65'774

Inscriptions
Registre national du
don d'organes

RAPPORT DE LA DIRECTION

SFL

VIDEO ASSISTANT REFEREE

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 23 novembre 2018, les clubs de la Swiss Football League ont adopté définitivement l'introduction de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) dans la Raiffeisen Super League à partir de la saison 2019/20. Des premiers tests et des formations avaient déjà débutés en octobre 2018. Après cette décision, la SFL avait encore huit mois pour effectuer les vastes tests exigés par la FIFA et l'IFAB. Le processus complet de l'introduction de la VAR dans le football suisse est décrit à partir de la page 24 du présent rapport.

Un arbitre dans sa nouvelle activité comme Video Assistant Referee (VAR) dans la Video Operation Room (VOR) à Volketswil.



house a fait appel devant l'Autorité de recours pour les licences de la SFL qui a approuvé le recours et qui lui a octroyé la licence pour la saison 2019/20 en BCL. En parallèle avec l'octroi de la licence, la SFL a également autorisé le changement des rapports de propriété du club.

6 journées de suspension contre Daprelà

A la 54^{ème} minute de la partie RSL du 23 septembre 2018 contre le FC St-Gall (2-2), le défenseur luganais Fabio Daprelà s'était engagé la jambe tendue dans un duel avec l'attaquant saint-gallois Cedric Itten et l'avait sévèrement blessé au genou droit. Lors du match, cette action est restée impunie, car ni l'arbitre ni ses assistants n'avaient vu la scène. Se basant notamment sur les images TV, la Commission de discipline de la Swiss Football League a ultérieurement qualifié ce geste comme grossier, délibéré et d'une grande brutalité et elle a sanctionné Fabio Daprelà de six matches de suspension.

Interruptions de match à Sion et Lucerne

Au cours de l'année de la première relégation du club de la division supérieure de Suisse depuis 70 ans, les fans du Grasshopper Club Zurich ont été les auteurs de vilaines scènes. Deux rencontres à l'extérieur du club ont dû être interrompues prématurément par l'arbitre: le 16 mars 2019 à Sion et le 12 mai 2019 à Lucerne. A Sion, le match a été interrompu suite aux jets sur le terrain d'engins pyrotechniques en provenance du secteur visiteurs, alors qu'à Lucerne cette interruption a été provoquée par des fans du club visiteur qui ont pénétré sur le terrain et qui ont empêché la poursuite de la rencontre.

Dans les deux cas, la Commission de discipline a constaté dans son jugement que les fans de Grasshopper Club Zurich étaient responsables de l'abandon définitif du match. Or, le club est solidaire de la conduite des personnes qui lui sont attribuables. De ce fait, GC a été sanctionné par une défaite par forfait dans les deux cas. De plus et pour le premier cas, la Commission a infligé au club une amende de plus de CHF 30'000 et une suspension de stade pour deux matches (huis clos) avec sursis. Après le deuxième événement,

DROIT ET LICENCES

6

Matches

Suspension ultérieure contre Fabio Daprelà

Procédure d'octroi des licences 2019/20

Pour la saison 2019/20, la Commission des licences de la SFL a octroyé en première instance le sésame pour la division supérieure aux dix clubs de la Raiffeisen Super League (RSL). Au niveau de la Brack.ch Challenge League (BCL), le FC Schaffhouse n'a pas reçu d'emblée sa licence et il a dû améliorer son dossier. Trois des quatre candidats de la Promotion League ont obtenu la licence pour la deuxième plus haute ligue et seul le dossier de l'AC Bellinzona a été refusé. Le club a ensuite renoncé à interjeter un recours auprès de la seconde instance. Par contre, le FC Schaff-



25'648 fans étaient présents au Parc St-Jacques pour le match d'ouverture de la saison 2018/19 entre le FC Bâle et le FC Saint-Gall (1-2).

le sursis de cette peine a été annulé et transformé en une nouvelle amende de CHF 30'000 et en deux matches de suspension de stade (huis clos), à savoir le dernier match du championnat de la saison 2018/19 et le premier match de la saison 2019/20). Le club a accepté la décision dans sa globalité et il a renoncé à faire recours.

5 ont été diffusés en direct. Blind Power œuvre, en outre, à une nouvelle technologie de retransmission sans le moindre décalage pour les spectateurs présents dans le stade qui suivent la rencontre sur leur smartphone. A cet effet, un projet pilote très prometteur a été lancé au FC Thoune. Le but poursuivi est de pouvoir retransmettre toutes les rencontres de RSL et de porter à la connaissance de toutes les personnes aveugles et malvoyantes – soit plus de 325'000 personnes en Suisse – cette offre de retransmission des matches par audiodescription.

MÉDIAS ET MARKETING

122^e

Édition

Championnat national en Suisse sans interruption

Match officiel d'ouverture

Tout comme l'année précédente, la saison 2018/19 a été lancée par un match officiel d'ouverture. Devant plus de 25'000 fans, des équipes juniors de toute la Suisse ont présenté au stade St-Jacques les dix clubs de RSL avec des maillots des clubs surdimensionnés avant le match entre le FC Bâle 1893 et le FC St-Gall 1879 avec, comme «star» de la soirée, l'imposante coupe de champion. La division supérieure du football suisse a lancé ainsi pour la 122^e fois sans interruption son championnat national – un record mondial.

Blind Power

Depuis la saison 2016/17, la SFL et son partenaire de la ligue Raiffeisen soutiennent le projet Blind Power. Ce qui a commencé comme un projet pilote s'est développé durablement et continue sa progression. Pour la saison 2018/19 de la Raiffeisen Super League, la division professionnelle phare de Suisse, Blind Power a encore augmenté son offre concernant le nombre de rencontres diffusées en direct par audiodescription pour les personnes aveugles et malvoyantes, à savoir que 4 matches sur

Sixième édition de la SFL Award Night

En janvier 2019, la sixième édition de la SFL Award Night destinée à récompenser les meilleurs de la Raiffeisen Super League et de la Brack.ch Challenge League était organisée. Tout le gratin du football suisse, soit les stars du football suisse et les responsables des clubs ainsi que d'anciens joueurs et entraîneurs ont brillé en habits de gala au KKL de Lucerne. Tous les lauréats et les photos de cette Award Night figurent sur la page 60 du rapport.

Lancement de SFL Glory

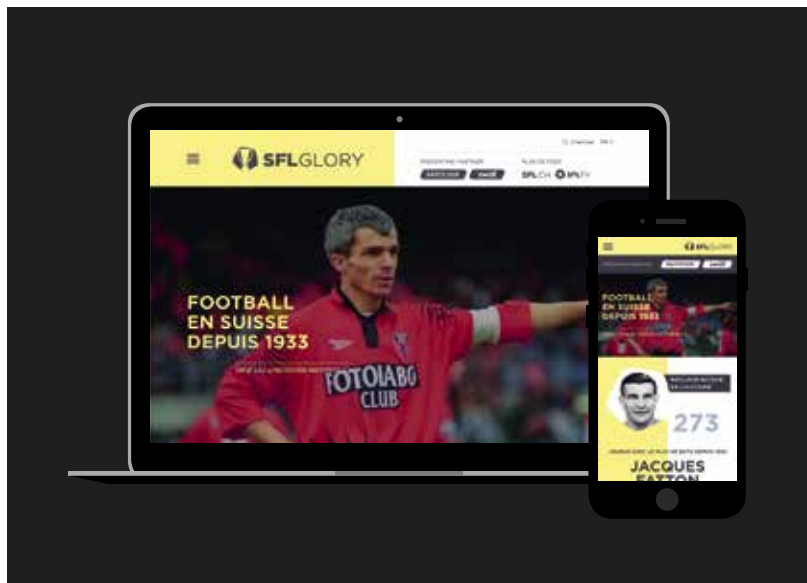
Après pratiquement dix ans de travaux avec la collaboration du magazine spécialisé Zwölf et le soutien du sponsor de la Ligue, Raiffeisen, la Swiss Football League a présenté en novembre 2018 SFL Glory, les premières archives en ligne accessibles à tous répertoriant tous les matchs du football de club depuis la création de la Ligue en 1933. La version de base 1.0 de SFL Glory se focalise sur les statistiques dites «de tous les temps». L'utilisateur a la possibilité de consulter tous les classe-

ments, de revisiter tous les matches et de faire et refaire connaissance avec tous les acteurs, joueurs et entraîneurs. Les données statistiques et chiffrées sont complétées par des petites histoires et des anecdotes des différentes époques. SFL Glory invite les amateurs de football à un vaste voyage à travers l'histoire de la division supérieure du football suisse depuis la saison 1933/34.

SFL Glory invite les amateurs de football à un vaste voyage à travers l'histoire de la division supérieure du football suisse depuis 1933/34.

YB reçoit une réplique pour le titre 2018

Pour s'assurer que la vitrine du club ne reste pas vide après l'année de championnat, la SFL a remis au BSC Young Boys une réplique du trophée du titre de champion de la saison 2017/18 pour le musée du club. Alors que le trophée original est utilisé comme trophée itinérant, le champion suisse reçoit depuis 2016 une réplique miniature du trophée comme un souvenir durable de son titre de champion. La réplique, plus petite d'environ 20 centimètres que l'original, sera placée en exclusivité au Musée d'YB à côté des trophées de 1911 et 1959 qui, après avoir remporté trois titres consécutifs, sont définitivement passés en possession des Bernois.



Soutien dans les médias sociaux

Depuis le printemps 2019, la SFL collabore avec l'agence ML Marketing qui s'est spécialisée dans le positionnement positif au sein du public des entreprises et des particuliers par l'entremise d'histoires authentiques sur les canaux online avec un encadrement de 24h/24 de ces médias. Cette coopération a fait ses preuves au cours des premiers mois et le nombre de suiveurs a pu être augmenté de façon marquée sur tous les canaux.

SPORT ET COMPÉTITION

Nombre de spectateurs

Au cours de la saison 2018/19, les 10 clubs de la RSL ont recensé 2'029'176 entrées pour les 180 rencontres. Ainsi, et pour la quatrième fois de l'histoire de la division supérieure, la barre des 2 millions a été dépassée. Le nombre moyen de 11'273 spectateurs représente le quatrième meilleur résultat depuis 2003/04, ce chiffre étant légèrement supérieur à celui de l'an passé (11'181). Le grand vainqueur de la saison a été le BSC Young Boys avec une nouvelle hausse de 3'778 spectateurs et un nouveau record pour le club avec 25'751 supporters par match. Quatre matches de championnat du champion suisse se sont disputés à guichet fermé avec 31'120 spectateurs présents.

Les 180 rencontres de la BCL ont été suivies par une moyenne de 2'159 supporters, soit la deuxième valeur la plus élevée de l'histoire de la ligue. Ce n'est que lors de la saison 2016/17, lorsque le FC Zurich

11'273

Spectateurs

Moyenne par match en Raiffeisen Super League.

Wanja Greuel, CEO du BSC Young Boys, a reçu la réplique du trophée du titre de champion 2017/18 des mains du CEO de la SFL Claudius Schäfer.

RAPPORT DE LA DIRECTION

SFL

jouait en Challenge League, qu'un plus grand nombre de supporters a suivi les rencontres de la BCL (2'806). Lors de la 33^e journée le 10 mai 2019, 20'055 personnes ont suivi le derby romand décisif pour la promotion entre le Servette FC et le FC Lausanne-Sport, ce qui représente le record de spectateurs de l'histoire de la Challenge League créée en 2003, le record précédent étant détenu par le FC St-Gall avec 19'500 supporters lors de sa promotion en 2009 contre le FC Winterthur.

99

Buts

Record de YB pour le plus grand nombre dans une saison

31'120 spectateurs: Quatre matches du BSC Young Boys en 2018/19 au Stade de Suisse à Berne se sont disputés à guichets fermés.

Records et statistiques

La Super League a enregistré son 8'000^e but depuis l'introduction de la ligue à 10 en 2003/04. Dejan Sorgic a été l'heureux buteur qui a marqué sur penalty le 3-0 pour le FC Thonon contre le FC Sion le 22 septembre 2018.

Pour ce qui est de la saison, l'ancien et le nouveau champion le BSC Young Boys a battu plusieurs records de l'histoire de la Super League à partir de 2003. Lors de la 29^e journée, les Bernois sont devenus le champion le plus précoce de l'histoire. Curieusement, YB a fêté son titre de champion le 13 avril 2019, journée sans match pour lui, après le 0-0 de son premier pour-

suitant, le FC Bâle contre GC. Après 36 journées, les Bernois ont également obtenu le plus grand nombre de points lors d'une saison (91), ils ont tiré le plus de buts (99) et réussi la plus grande différence de buts (+63). Par contre, YB doit partager le record de la plus grande avance (20 points) et de la série de 36 journées à la tête du classement avec Bâle (saison 2011/12 respectivement saison 2016/17). Après toutes ces saisons, la série de record des Bernois, qui avaient toujours marqué au moins un but lors de 60 rencontres en série (27 août 2017 au 14 avril 2019) s'est terminée.

Outre YB, Sion et GC ont également établi des records. Le 7 avril 2019 contre le FC Lucerne, le Sédunois Ermir Lenjani a égalé le meilleur temps de 10 secondes pour le but le plus rapide de Super League. Moussa Konaté avait également marqué après 10 secondes de jeu le 18 mars 2015 – également pour le FC Sion lors du match contre le FC St-Gall. GC, le relégué de RSL, a enregistré deux records plutôt négatifs: les Zurichoïses ont aligné le plus de joueurs différents (40, ancien record: 36) et ils ont enregistré la plus longue de série de matches sans victoire durant une saison (21 matches durant les journées 16 à 36).



RAPPORT DE LA DIRECTION

SFL



Nelson Ferreira

437 matches en championnat avec Thoune et Lucerne



Steve von Bergen

378 matches en championnat avec YB, Zurich et Xamax



Claudio Lustenberger

352 matches en championnat avec Lucerne



Alain Nef

337 matches en championnat avec Zurich et YB



Tranquillo Barnetta

121 matches en championnat avec St-Gall

Retrait des légendes

À la fin de la saison 2018/19, cinq des plus anciennes légendes des clubs ont annoncé leur retrait. Avec Nelson Ferreira, la Super League a même perdu le joueur détenant le plus grand nombre de participations: ce milieu de terrain a été aligné 421 fois pour Thoune et Lucerne depuis 2003/04. Si on y ajoute les 16 engagements dans l'ancienne Ligue nationale A (NLA), Ferreira compte donc 437 matches dans la division supérieure, ce qui lui vaut la 17^e place globale dans la liste perpétuelle des meilleurs de SFL Glory. Avec le capitaine de YB Steve von Bergen (313 Super League/378 avec la NLA), le chouchou lucernois du public Claudio Lustenberger (352), le vieux routier du FCZ Alain Nef (299/337) et la légende du FCSG Tranquillo Barnetta (90/121), ce sont quatre autres grandes personnalités qui se sont retirées du football professionnel.

Les 20 clubs de RSL et de BCL ont aligné au total 581 joueurs durant la saison 2018/19. 22 d'entre eux ont joué pour deux clubs. Ce sont donc 559 joueurs différents qui ont été alignés. Ce chiffre se situe dans la moyenne des années précédentes (2015/16: 575/534, 2016/17: 582/557, 2017/18: 591/550).

À la fin de la saison 2018/19, cinq des plus anciennes légendes des clubs ont annoncé leur retrait.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Rencontre avec la Conseillère fédérale Viola Amherd

Au printemps 2019, diverses séances traitant de la sécurité autour des rencontres de football de la SFL ont eu lieu. Il convient de citer tout particulièrement la rencontre des responsables ASF et SFL avec la Conseillère fédérale Viola Amherd. Ce fut une discussion très constructive sur le comportement des fans lors des rencontres de championnat et de Coupe en Suisse. La Conseillère fédérale a reconnu les efforts et les tentatives de l'association et de la ligue pour des matches de football pacifiques. L'échange mutuel a abouti à un accord selon lequel il convient d'appliquer encore mieux les possibilités en matière de mesures (en particulier l'obligation de se présenter).

Argumentaire sur la sécurité

Au cours de diverses discussions, la SFL a élaboré à l'attention des clubs un argumentaire détaillé sur le thème de la sécurité. On y trouve des déclarations sur les thématiques les plus importantes ainsi qu'une vue d'ensemble actualisée du concept «Good Hosting», qui contribue avec succès à désamorcer les situations tendues que sont l'ouverture des portes lors des matches de la Raiffeisen Super League et à accueillir les fans comme des visiteurs bienvenus.

Networking-Day

Près de 100 fonctionnaires des domaines Prévention et Sécurité du football ainsi que du hockey sur glace se sont rencontrés à Olten pour le premier «Networking-Day», organisé par la SFL et la Swiss Ice Hockey Federation (SIHF). Des exposés d'intervenants de haut niveau ont mis en lumière les diverses faces de cette thématique controversée permettant ainsi aux participants de se confronter aux visions et aux connaissances les plus diverses. Et dans l'esprit de la rencontre, les responsables des fans, les responsables de la sécurité et les représentants de la police et des autorités ont pris le temps d'échanger et d'apprendre à encore mieux se connaître.

ORGANISATION DE LA SFL

La décision d'introduction de la VAR a également eu des répercussions au niveau de l'organisation. Ainsi, en octobre 2018, deux responsables de projet ont entamé leur travail au sein de la SFL. Dès ce moment, la direction générale a été confiée à Reto Häuselmann, chef de projet expérimenté. Alors que c'est l'ancien arbitre allemand de pointe Hellmut Krug qui s'occupe de la formation des arbitres dans le cadre d'un contrat de mandat.

En août 2018, Samuel Bapst a repris les tâches de Gwendoline Fai au sein du secrétariat. En novembre 2018, Barbara Kälberer a débuté sa nouvelle tâche de Marketing Manager, domaine assuré jusqu'en été par Pascal Santi. Et enfin, à partir de décembre 2018, Jacqueline Diethelm a remplacé l'assistante de direction de longue date Nadine Burri, qui a décidé de relever un nouveau défi, après 16 ans passés au sein de la SFL.

Au niveau de l'Association suisse de football (ASF), Claudius Schäfer a été proposé par le Comité de la ligue pour l'élection au comité central (CC) de l'ASF en tant que membre libre aux côtés du président Heinrich Schifferle. Cette proposition a été suivie, et le CEO de la SFL a été élu au sein du CC, tout d'abord jusqu'à l'assemblée des délégués de l'ASF, et ensuite en mai 2019 pour un mandat de deux ans, pour succéder à Bernhard Heusler.

En vue de la phase de qualifications pour le prochain championnat d'Europe, qui a débuté en automne 2019, Adrian Knup a repris en janvier 2019 la fonction de responsable sportif de l'équipe nationale suisse des M21 des mains de Jean-Claude Donzé. Knup travaille comme Chief Sports Officer depuis septembre 2017 au sein de la SFL où il dirige les domaines sport, compétitions, recherches et développement et où il s'occupe des diverses interfaces avec l'ASF dans les domaines de la relève, des arbitres et du football féminin de pointe.

DÉCISIONS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

AG ordinaire du 23 novembre 2018

Les représentants des 20 clubs de SFL ont approuvé l'introduction de la Video Assistant Referee (VAR) en Raiffeisen Super League à partir de la saison 2019/20. Par ailleurs, des précisions réglementaires en vue de la réintroduction des matches de barrage, en rapport avec l'octroi des licences, et concernant l'assistance médicale ainsi que les remplacements ont été nécessaires. De plus, l'outil électronique d'octroi des licences a été introduit dans les règlements et une nouvelle disposition concernant la publication des informations financières a été adoptée. Enfin, la numérisation des demandes de qualification a été intégrée dans les règlements.

Dans le cadre des élections, les représentants des clubs ont reconduit le président Heinrich Schifferle et les huit membres actuels du comité pour un mandat d'une année. De plus, le vice-président Jean-François Collet a été désigné comme candidat de la SFL pour succéder à Peter Gilliéron en qualité de Président de l'Association Suisse de Football.

AG extraordinaire du 28 mai 2019

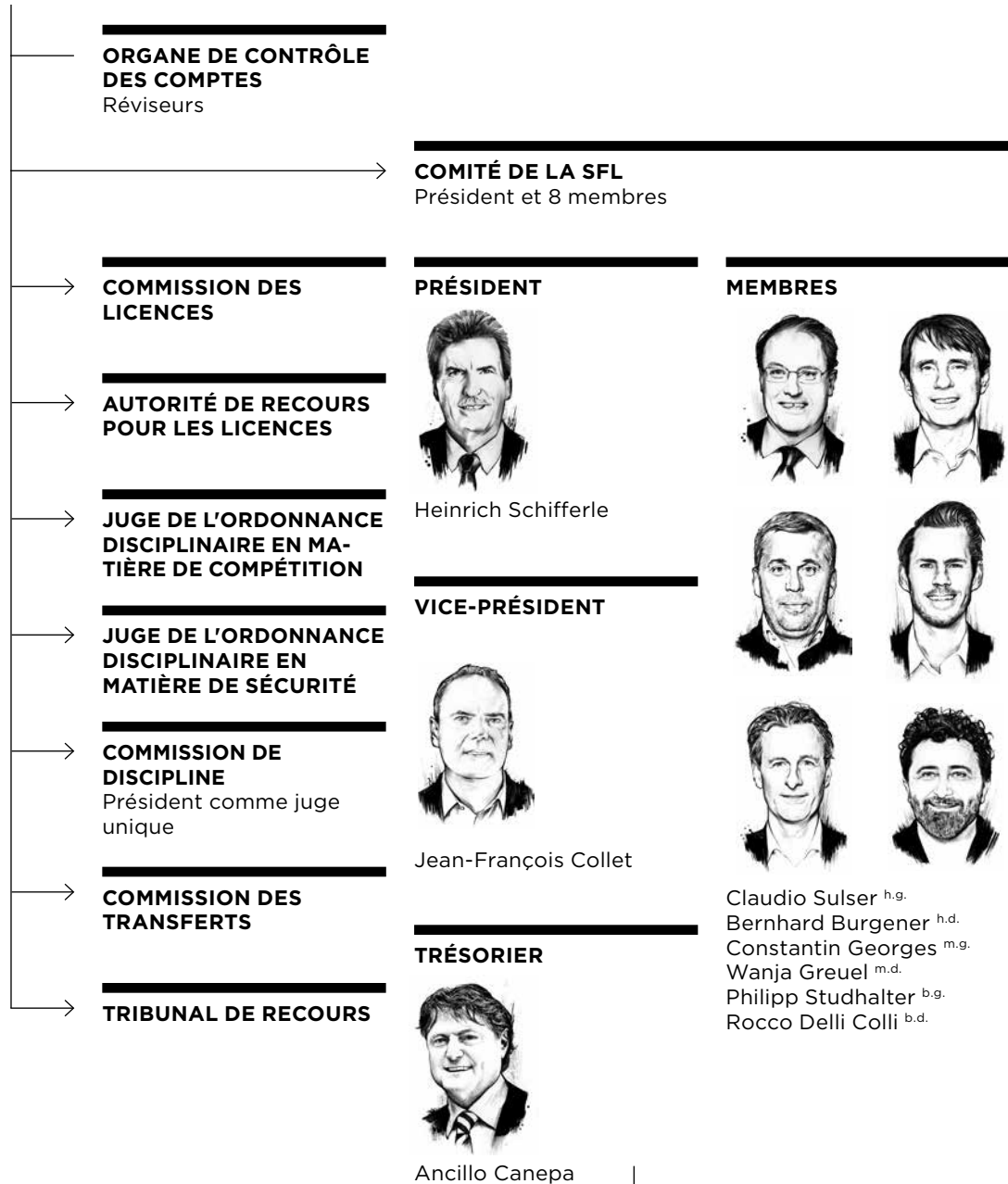
En plus de la discussion sur les propositions de réforme de l'UEFA, les représentants des clubs ont approuvé une modification du règlement sur la procédure disciplinaire. Ainsi, à partir de la saison 2019/20, les avertissements et les expulsions s'appliquent également aux officiels d'équipe (entraîneurs et staff dans la zone technique), avec la même pratique que pour les suspensions de joueurs. A l'avenir, le Juge de l'ordonnance disciplinaire en matière de compétition sera responsable des ordonnances disciplinaires frappant tant les joueurs que les officiels d'équipe. Enfin, dans le règlement sur la qualification des joueurs SFL, les phases de la procédure ont pu être rationalisées grâce à l'introduction du dépôt des demandes de qualification par voie électronique sur clubcorner.ch, et il a été procédé à des adaptations linguistiques sur le thème de la gestion des listes des contingents.

ORGANIGRAMME

Assemblée générale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

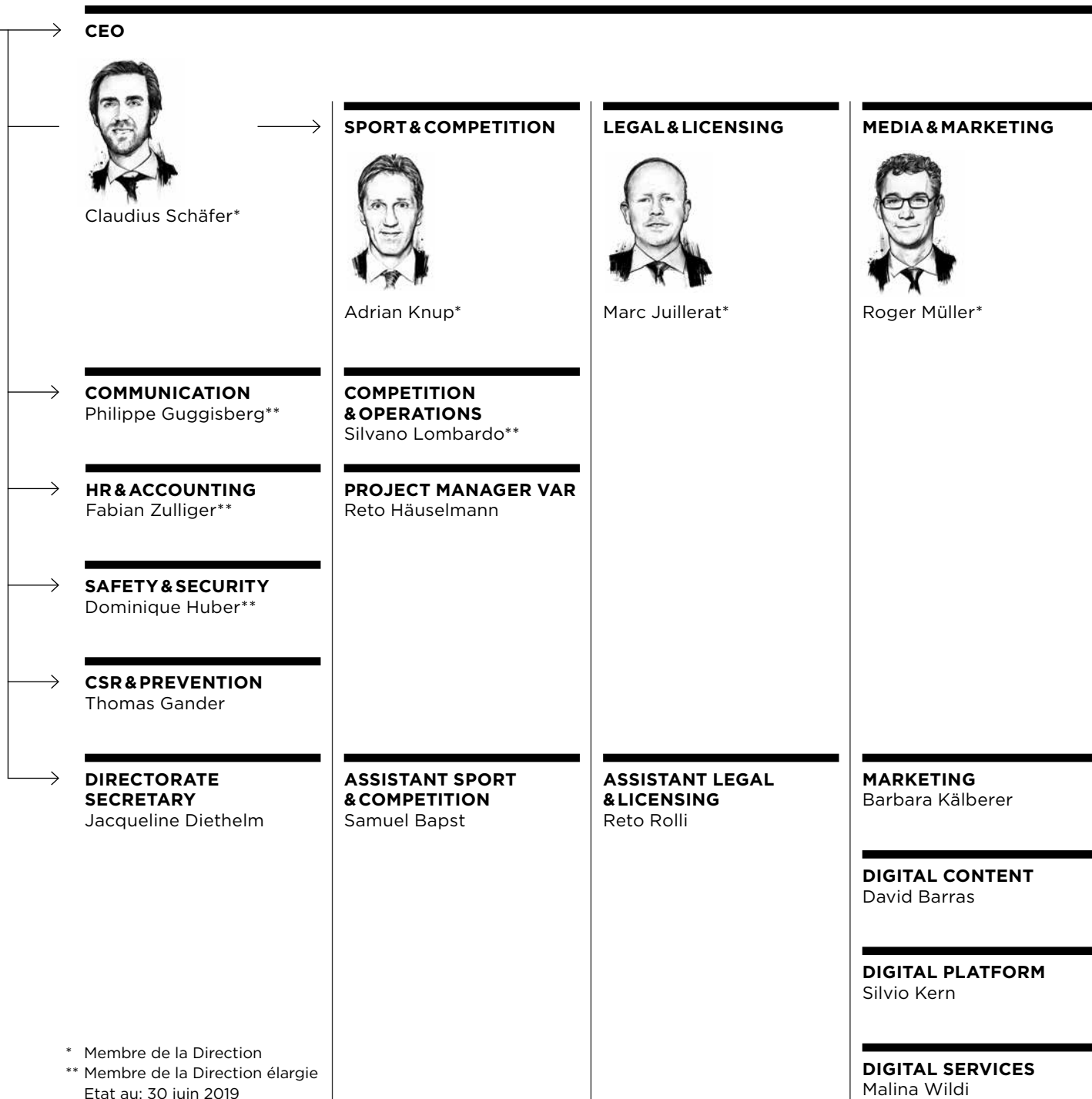
10 clubs RSL et 10 clubs BCL



Les organes de la SFL sont l'Assemblée générale (organe faïtier), le Comité, l'organe de révision et les autorités juridictionnelles. La durée de mandat, que ce soit pour le Président ou les membres du Comité, ainsi que pour les réviseurs, est d'un an. Il est de trois ans pour les membres des autorités juridictionnelles. L'organe d'élection est l'Assemblée générale, qui convoque, conformément aux statuts, les 20 clubs membres, dont chacun dispose d'une voix.

ORGANIGRAMME

Secrétariat



* Membre de la Direction

** Membre de la Direction élargie
Etat au: 30 juin 2019

RAPPORTS ANNUELS DES COMMISSIONS

Vue d'ensemble

Les commissions incarnent les instances du droit de la Swiss Football League. Les statuts font le distinguo entre les autorités juridictionnelles, d'une part, et les autorités consultatives, de l'autre, ne faisant pas partie des organes officiels. Les compétences des autorités juridictionnelles sont fixées dans des règlements entérinés par l'Assemblée Générale, les membres desdites commissions étant élus par l'assemblée. Les membres des autorités consultatives sont nommés par le Comité de la SFL.

COMMISSION DES LICENCES

Président: Bernhard Welten

Vice-président: Olivier Rodondi

AUTORITÉ DE RECOURS POUR LES LICENCES

Président: Eugen Mätzler

Vice-présidents: Nicolas Cottier, Kaspar Meng

JUGE DE L'ORDONNANCE DISCIPLINAIRE EN MATIÈRE DE COMPÉTITION

Juge de l'ordonnance disciplinaire:

Roy Maybud

Remplaçants: Thomas Gysi, Pascal Tschan

JUGE DE L'ORDONNANCE DISCIPLINAIRE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Juge de l'ordonnance disciplinaire:

Dieter Caliezi

Remplaçant: Nicolas Dutoit

COMMISSION DE DISCIPLINE

Président: Daniele Moro

Vice-président: Alain Ribaux

COMMISSION DES TRANSFERTS

Président: Mathias Burnand

TRIBUNAL DE RECOURS

Président: Ernst Staehelin

Vice-présidents: Goran Mazzucchelli,

Albert Rey Mermet

COMMISSION DE FORMATION ASF/SFL

Président: Jean-Claude Donzé

COMMISSION DE CONCILIATION



Vous trouverez de plus amples informations sur les tâches et les membres des commissions sur **SFL.CH**

COMMISSION DES LICENCES



BERNHARD WELTEN
Président de la Commission
des licences

Pour la Commission des licences, l'exercice 2018/19 a été plutôt calme. Au total, 24 dossiers de licence ont été examinés, 20 provenant des clubs de SFL ainsi que 4 d'aspirants de Promotion League. Parmi les clubs de SFL, seul le FC Schaffhouse de Brack.ch Challenge League (BCL) n'a pas obtenu sa licence en première instance et a dû améliorer son dossier lors de la procédure de recours. Par ailleurs, l'AC Bellinzone, issu de la Promotion League, n'a pas obtenu sa licence en première instance. Le club a alors renoncé à faire recours auprès de l'Autorité de recours pour les licences.

Les procédures disciplinaires introduites par l'UEFA et citées dans le dernier rapport annuel sont closes. Le déclencheur de cette procédure contre la SFL était le FC Sion qui avait fourni de fausses données à la Commission des licences pour la saison 2017/18 et qui avait été exclu des compétitions internationales pour deux ans par l'UEFA. Le FC Sion a entre-temps retiré le recours interjeté devant le TAS. La suspension de deux ans pour les compétitions internationales ainsi que l'amende infligée sont ainsi exécutoires. En conséquence, l'UEFA a également infligé une amende à la SFL, sanction que cette dernière a acceptée.

En ce qui concerne les infrastructures, les problèmes ne sont pas complètement éliminés à ce jour. Divers clubs ont dû être dénoncés à la Commission de disciplines par l'administration des licences suite à la procédure d'octroi des licences car ils n'avaient pas rempli les exigences imposées par les autorités de licence dans le domaine des infrastructures.

AUTORITÉ DE RECOURS POUR LES LICENCES



EUGEN MÄTZLER
Président de l'Autorité de recours
pour les licences

La tendance des dernières années, à savoir que rares sont les clubs qui ne remplissent pas les exigences en matière de procédure d'octroi des licences et qui doivent recourir à la procédure de recours, s'est confirmée lors de l'exercice 2018/19.

Avec un seul recours (FC Schaffhouse), l'Autorité de recours pour les licences n'a été que très peu sollicitée. Toutefois, on constate que les cas particuliers ont tendance à devenir plus complexes.

Dans le cas du FC Schaffhouse, les exigences liées à l'octroi de la licence ont été remplies par le nouveau propriétaire qui a garanti une partie du budget par l'entremise de garanties bancaires.

Licences octroyées en première instance
+2 par rapport à l'année précédente

22

Refus d'octroi de la licence en première instance
-1 par rapport à l'année précédente

2

Licences octroyées en deuxième instance
Inchangé par rapport à l'année précédente

1

Refus d'octroi de la licence en deuxième instance
-1 par rapport à l'année précédente

0

JUGE DE L'ORDONNANCE DISCIPLINAIRE EN MATIÈRE DE COMPÉTITION



ROY MAYBUD

Juge de l'ordonnance disciplinaire
en matière de compétition

JUGE DE L'ORDONNANCE DISCIPLINAIRE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ



DIETER CALIEZI

Juge de l'ordonnance disciplinaire
en matière de sécurité

De point de vue du Juge de l'ordonnance disciplinaire en matière de compétition et de ses remplaçants, ce fut une saison particulièrement calme. Une seule question s'est posée dans le cadre d'une décision pour acte antisportif grave, à savoir dans quelle mesure l'attitude exagérée du joueur adverse doit être prise en considération dans le cadre d'une procédure disciplinaire, respectivement si elle doit l'être.

Deux cas ont été transmis à la Commission de discipline au motif d'un possible dépassement de la compétence en matière de sanction du Juge de l'ordonnance disciplinaire fixée à quatre matches de suspension au maximum.

Le fait que les arbitres annoncent depuis l'année précédente des incidents qu'ils n'ont pas vus durant le match et qu'ils n'ont pas sanctionnés offre une base plus objective pour des décisions ultérieures. De plus, il convient de relever le fait que la collaboration entre les juges et les arbitres est très bonne et que les échanges annuels ont fait leurs preuves.

La collaboration entre les Juges de l'ordonnance disciplinaire ainsi qu'avec le secrétariat SFL a été particulièrement agréable et constructive. Après de longues années, Nadine Burri a quitté la SFL et la transmission de ses tâches à Samuel Bapst pour le domaine de la compétition s'est parfaitement bien déroulée, ce qui permet au Juge de l'ordonnance disciplinaire et à ses remplaçants de prendre de bonnes décisions et de garantir l'uniformité en matière de décision.

Au cours de la saison 2018/19, le Juge de l'ordonnance disciplinaire et son remplaçant ont traité 183 cas. 178 d'entre eux ont directement été réglés par le Juge de l'ordonnance disciplinaire et par son remplaçant et 5 procédures ont été transmises à la Commission de discipline, le juge estimant qu'il convenait d'appliquer des mesures disciplinaires dépassant ses compétences.

La somme totale des amendes prononcées (sans compter les sanctions infligées par la Commission de discipline) a passé de CHF 283'500 à CHF 358'500, ce qui représente une augmentation de CHF 75'000, soit 26 pour cent. Ainsi, en moyenne, des amendes un peu plus élevées ont été prononcées pour un nombre légèrement moins élevé de cas.

Les infractions principales ont à nouveau été la mise à feu de divers engins pyrotechniques ainsi que le jet d'objets. Les incidents exceptionnels durant la dernière saison ont été les interruptions des rencontres Sion-GC et Lucerne-GC. Les sanctions pour les événements lors de ces rencontres ont été prononcées par la Commission de discipline. Le match entre Winterthur et Schaffhouse du 26 mai 2019 a rencontré un intérêt médiatique presque encore plus grand du fait d'une affiche dans le secteur schaffhousois avec une incitation à la violence contre les femmes. Ce cas a également été transmis à la Commission de discipline.

Pour le reste, les processus internes comme par exemple la remise des Safety and Security Reports des délégués à la sécurité au Juge de l'ordonnance disciplinaire et le droit des clubs à être entendus ont également parfaitement fonctionné cette année.

Cas traités

-20 par rapport à l'année précédente

66

Cas transmis à la Commission de discipline

-2 par rapport à l'année précédente

2

Cas traités

-6 par rapport à l'année précédente

183

Valeur en milliers de CHF de toutes les amendes prononcées

+26% par rapport à l'année précédente

358,5

COMMISSION DE DISCIPLINE



DANIELE MORO

Président de la Commission
de discipline

La première moitié de la saison 2018/19 a été très calme. Par contre, avec le début de la deuxième partie de la saison, les infractions disciplinaires ont augmenté de façon disproportionnée et tout particulièrement au cours des quatre dernières semaines du championnat. Au total, la Commission de discipline et le Juge unique ont traité 36 cas et ils ont infligé des amendes d'un montant total de CHF 222'700. Par rapport à l'année précédente, le nombre des procédures disciplinaires est relativement stable. Par contre, les amendes infligées sont moins nombreuses que lors de la dernière saison.

La Commission de discipline a à nouveau traité divers cas de mise à feu d'engins pyrotechniques ainsi que de jets d'objets sur le terrain. Deux interruptions de jeu ont été décidées suite au comportement inacceptable et dans un cas même raciste de supporters du Grasshopper Club Zurich. Ces événements ont entraîné dans l'ensemble des amendes salées. De plus, les deux interruptions de jeu ont entraîné une déclaration de forfait pour le match concerné ainsi qu'une fermeture du stade avec sursis, transformée deux mois plus tard en deux matches à huis clos contre GC.

Tout comme lors de la saison précédente, la Commission de discipline a dû traiter des cas de comportements inacceptables de fans, qui ont surtout eu lieu au cours des dernières semaines avant la fin de la saison. En vertu de la responsabilité causale selon laquelle un club est responsable du comportement inacceptable de ses supporters (même si aucune faute ni aucun manquement ne peuvent lui être imputé), les clubs ont écopé de sanctions disciplinaires.

**Valeur en milliers de CHF
de toutes les amendes
prononcées** -15% par rapport
à l'année précédente

222,7 36

Cas traités
+1 par rapport à l'année
précédente

COMMISSION DES TRANSFERTS



MATHIAS BURNAND

Président de la Commission
des transferts

Après la fusion de la Commission de qualification et de la Commission des mutations, c'était la première année complète d'activités de la Commission des transferts. La saison 2018/19 s'est déroulée de façon satisfaisante. Les membres ont très rapidement trouvé leurs marques au sein de la nouvelle Commission et ils ont pu y apporter leurs expériences respectives dans les domaines de la qualification ainsi que des indemnités de formation.

La Commission des transferts a traité quatre cas relatifs à la qualification de joueurs ainsi qu'un cas concernant des indemnités de formation.

Cas traités
+1 par rapport à l'année
précédente

5

TRIBUNAL DE RECOURS



ERNST STAEHELIN

Président du Tribunal
de recours

COMMISSION DE CONCILIATION



MARC JUILLERAT

Membre de la Commission
de conciliation

Lors de la saison 2018/19, cinq recours ont été interjetés contre des décisions des instances précédentes dont quatre sont parvenus juste avant la fin de la saison, respectivement juste après. À l'heure de la clôture de rédaction du rapport annuel, trois d'entre eux ont été jugés et les deux autres recours n'ont pas encore fait l'objet de décision du fait de leur remise tardive.

Dans le premier cas jugé (Fabio Daprelà), le recours a été totalement rejeté alors que dans le deuxième, les deux suspensions prononcées par la Commission de discipline ont été réduites à une, surtout du fait de la provocation du joueur adverse qui a directement précédé l'action et qui l'a provoquée. Dans le cadre du troisième cas jugé, l'amende supplémentaire pour remarque raciste d'un fan contre un joueur de sa propre équipe a été légèrement réduite car le club concerné avait lui-même déposé une plainte contre le coupable (connu) et qu'il l'avait sanctionné d'une interdiction de stade de cinq ans avant que la première instance ne traite le cas. Selon les règlements de la FIFA et de la SFL, la responsabilité causale du club s'applique également à de tels incidents.

En matière de procédure, le Tribunal de recours a décidé de notifier la décision immédiatement après sa prise uniquement sous forme de dispositif et d'octroyer aux parties un délai pour demander les considérants complets assorti d'une réduction de l'émolument de décision dans le cas où cette possibilité n'est pas utilisée. Selon les circonstances, le Tribunal de recours se réserve le droit d'ajouter une brève justification qui ne déclenche cependant pas de délai de recours.

Pour la première fois, la Commission de conciliation de la SFL n'a eu aucun cas à traiter. Durant les années précédentes également seuls quelques cas isolés étaient portés devant la commission.

Depuis que les statuts de l'Association Suisse de Football (ASF) ont été modifiés dans le sens que les litiges relevant du droit du travail sont du ressort des tribunaux civils, le passage devant la Commission de conciliation en tant que première étape avant la saisie du Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne n'est pratiquement plus utilisé.

Cas traités matériellement

-2 par rapport à l'année
précédente

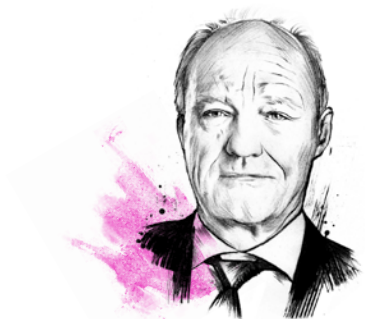
5

Demandes de conciliation

-2 par rapport à l'année
précédente

0

COMMISSION DE FORMATION ASF/SFL



JEAN-CLAUDE DONZÉ

Président de la Commission de formation
ASF/SFL

Footeco

Dans l'ensemble, l'organisation donne entière satisfaction. Les partenariats, les associations régionales et les clubs ont bien compris comment fonctionne le système des cellules. Une analyse est en cours pour améliorer Footeco à la base, c'est-à-dire dans la catégorie FE-12.

Label de formation/Catégories de jeu

Le projet d'amélioration du niveau de jeu M-18 est sous toit et sera rendu effectif dès la saison 2019/20. Il propose la mise en place d'une progression par voie lente (M-16, M-17, M-18), d'une par voie rapide (M-16, M-18), ainsi que l'acquisition d'une année supplémentaire d'expérience pour quelques talents en âge M-19.

Label de formation/Partenariats

Au terme de la saison 2018/19, le Comité de la SFL a accordé, sur proposition de la Commission de formation, à tous les partenariats le label 1. Au total, 107 postes de responsables, d'entraîneurs ou de spécialistes à temps complet ou à temps partiel ont été subventionnés.

Label de formation/Centre de performance

Huit partenariats ont déposé un dossier pour l'organisation d'un Centre de performance. Après analyse des dossiers et visites régulières, sept d'entre eux ont obtenu pour la saison 2018/19 la certification «Centre de performance ASF/SFL».

Soutien à la formation

La SFL et l'ASF soutiennent chaque année les clubs par le biais d'une importante indemnisation financière pour les labels de formation, Footeco et les critères d'efficacité à hauteur de plus de 8 millions. Grâce au bilan positif de la saison 2018/19, le Comité de la SFL a décidé de distribuer aux clubs 1,4 million supplémentaire dans le domaine de la formation (+225'000 partenariats, +675'000 centres de performance et 500'000 pour les critères d'efficacité).

Partenariats

Inchangé par rapport à
l'année précédente

13

Centres de performance

ASF/SFL -1 par rapport à
l'année précédente

7



LA VAR DANS L'OREILLETTE

Le vendredi 19 juillet 2019, pour la première fois dans l'histoire de la Raiffeisen Super League (RSL), un arbitre dessine un carré dans le ciel. Peu avant, Sandro Schärer a accordé un penalty au FC Sion parce qu'il a vu un comportement contraire aux règles de la part du gardien de but bâlois, Jonas Omlin. Tandis que les joueurs du FC Bâle s'insurgent encore contre cette décision, à Volketswil, l'arbitre vidéo du nouveau système VAR Stephan Klossner, vérifie la scène litigieuse à l'aide des images TV. Il constate alors que le gardien de but du FCB jouait effectivement le ballon avec ses poings. Il le signale à Sandro Schärer au stade de Tourbillon par un message radio. Après avoir visionné les images dans la Referee Review Area (RRA), Sandro Schärer retire le penalty. Il s'agissait d'une décision manifestement erronée: la première de la VAR en Suisse est un succès.

Sur les pages suivantes, nous présentons le projet «VAR en Suisse» et expliquons les contextes et le fonctionnement de la VAR. Nous discutons avec le responsable de projet, Reto Häuselmann, le chef des arbitres d'élite, Dani Wermelinger, et accompagnons Alain Bieri lors d'une intervention en tant que VAR.

UN EXPLOIT

La VAR en Suisse

Le 23 novembre 2018, les clubs de la Swiss Football League (SFL) ont donné le feu vert pour la VAR à l'occasion de l'assemblée générale. Le coup d'envoi de la plus importante innovation du 21^e siècle pour le football professionnel suisse était lancé.

Reto Häuselmann s'est vu confier une mission à grande responsabilité: diriger le projet VAR et le maintenir sur la bonne voie. À compter d'octobre 2018, tout convergeait vers lui. Comme il le dit lui-même: «Ma mission consistait à garder tous les ballons en l'air et à faire en sorte qu'aucun ne tombe.» Car la VAR constituait un profond changement pour tous les acteurs du football professionnel suisse. C'est pourquoi les responsables ont entre-tenu pendant sa mise en place un échange étroit avec les clubs, les arbitres, les médias, les chaînes de télévision, sans oublier les fans de football. Reto Häuselmann apprécie cette diversité: «Le charme de ce projet résidait pour moi dans sa complexité avec les éléments les plus divers qui doivent s'imbriquer, que ce soit la technologie, la formation ou les processus.»

UN PROJET SANS MARGE DE MANŒUVRE

Mais même pour l'expert du projet, la VAR représentait un défi particulier: «Le projet VAR était en ce sens très spécial et exigeant parce que le temps, la prestation et le budget étaient fixés. En règle générale, un projet dispose d'une variable, par exemple une étendue de services flexible.» Ce n'était pas le cas de la VAR: le moment de son lancement, en début de saison 2019/20, était prescrit, tout comme l'étendue des services sous la forme des prescriptions de certification de l'International Football Association Board (IFAB). Car l'introduction de la VAR n'est possible que si les nombreux protocoles de l'IFAB sont pleinement appliqués. Les exigences techniques et toutes les spécifications pour la formation VAR des arbitres doivent en l'occurrence être satisfaites. Enfin, une validation de tous les processus et une autorisation écrite de l'IFAB et de la FIFA sont nécessaires pour utiliser la VAR au cours d'un championnat.

RUDE ÉPREUVE POUR LA PME SFL

Une autre condition générale représentait un casse-tête encore plus grand pour Reto Häuselmann: «La Swiss Football League est une PME pour laquelle un projet si complet et étendu constitue un immense défi.» Alors que lui pouvait se consacrer entièrement à la VAR, son lancement représentait une charge pour toutes les autres parties prenantes, s'ajoutant à leur travail ordinaire. C'est pourquoi il est particulièrement fier de ce qui a été réalisé: «Avec les structures d'une PME, nous avons mis sur pied un projet extrêmement complexe avec de fortes contraintes. Je suis très fier de toute l'équipe et de l'organisation.»

LE VESTIAIRE COMME VIDEO OPERATION ROOM

Avant que la VAR intervienne pour la première fois dans une compétition le 19 juillet 2019 lors du match opposant le FC Sion au FC Bâle, le responsable de projet, Reto Häuselmann, a vécu une intense période de préparation. Il raconte: «En janvier 2019, nous avons rejoint le camp de formation des arbitres en Espagne. Nous avons organisé la venue d'équipes amateurs espagnoles et d'équipes de télé-



Reto Häuselmann a relevé un défi particulier en tant que responsable du projet VAR.

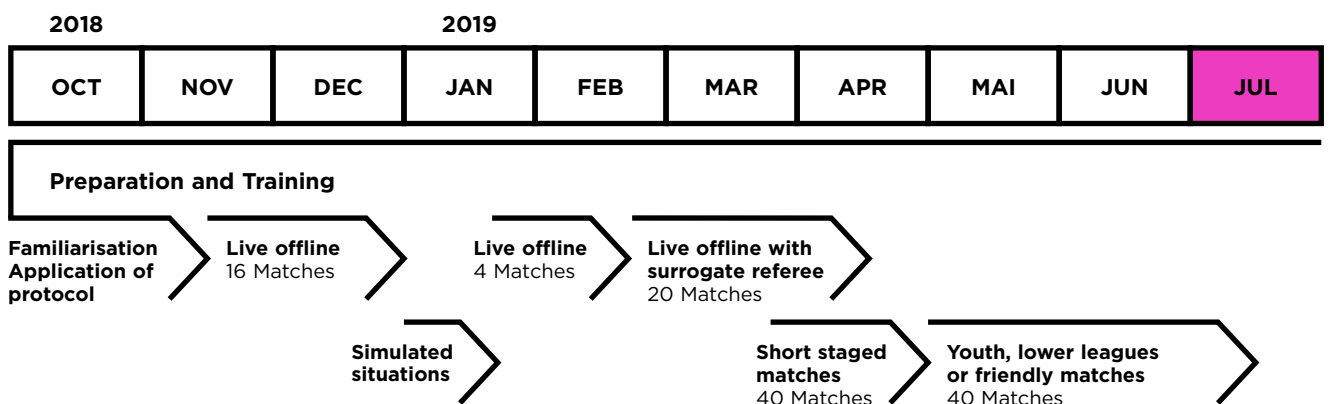
vision. Ensuite, nous avons construit toute l'infrastructure de la VAR dans les vestiaires d'un ancien stade et nous nous sommes pour la première fois entraînés à l'utilisation de la VAR dans les conditions du direct. Les arbitres se sont alors rendus compte de la grande innovation qui les attendait. En même temps, c'était une motivation supplémentaire pour tous les participants.»

Les processus ont été continuellement exercés et optimisés au cours des tests suivants avec des équipes juniors et amateurs en Suisse. Des situations problématiques ont en l'occurrence également été testées, par exemple la panne d'un écran ou de la liaison radio. Car, comme le dit Häuselmann: «La VAR a très bien démarré en Suisse, mais à un moment ou à un autre, il y aura des problèmes, par exemple au niveau technique. Nous devons y être préparés.»

UN PROJET SANS FIN

Selon Reto Häuselmann, le travail n'est pas encore terminé: «Maintenant, le système fonctionne et cela nous amène à effectuer de nouvelles tâches. Après chaque journée de matchs, nous devons envoyer les enregistrements des scènes VAR à l'IFAB qui surveille rigoureusement la mise en œuvre des directives VAR. Tous les mardis, nous réalisons un débriefing pour anticiper continuellement les éventuels problèmes et porter attention aux détails. Cela ne marche pas tout seul!»

CALENDRIER DU PROJET EN SUISSE



VIDEO ASSISTANT REFEREE

Point fort

Continuation «Calendrier du projet en Suisse»

La formation des VAR et des AVAR a débuté en Suisse à l'automne 2018 avec la première partie «Theoretical training». Les arbitres et les arbitres assistants ont reçu une formation sur le contenu du protocole IFAB et son application pratique.

Peu après, la deuxième partie a débuté: «Offline training». Après les premiers essais théoriques à blanc («Familiarisation» et «Application of protocol»), des essais hors ligne ont eu lieu de fin novembre 2018 à mars 2019. Les VAR et AVAR ont joué leur rôle pour la première fois dans un camion blindé, mais sans avoir aucun contact avec l'extérieur ou l'arbitre. Lors d'un autre match test, l'équipe VAR/AVAR a été en contact avec une personne dans les tribunes («surrogate») qui a imité l'arbitre sur le terrain afin de simuler la communication entre le VAR et l'arbitre.

La troisième et dernière partie de la formation, «Non-competitive live training», était de loin la plus complexe et la plus exigeante, surtout pour l'organisation du projet, car une production TV complète devait être mise en place. Cela a commencé par les «simulated situations», la création de situations délicates, lors du camp des arbitres aux Canaries en janvier. Pour l'étape suivante, en avril 2019, 40 matches d'équipes juniors de 2 fois 20 minutes, des «Short Staged Matches», ont été spécialement organisés pour ce projet. Enfin, avant le début de la saison 2019/20, 40 autres «Youth, lower leagues or friendly matches» de 90 minutes ont dû être disputés. Au moins un match devait avoir lieu dans chaque stade de Raiffeisen Super League afin de tester l'infrastructure technique complète.

«Et c'est là que tu reçois un coup de massue.»

Hellmut Krug sait ce dont il parle. Il connaît les bons côtés de la vie d'un arbitre, mais également les mauvais. Le 5 mai 2001, il inflige un carton rouge au joueur du HSV Sergej Barbarez pour une voie de fait durant le match de la Bundesliga entre le Hamburger SV et le 1. FC Kaiserslautern. Mais, comme l'ont clairement montré les images TV, le coup de tête venait du Caseloutrin Michael Schjönberg. Les attaques verbales de l'équipe lésée ont fusé peu après la fin du match, suivies de mots très durs dans la presse et de la colère des supporters hambourgeois. Aujourd'hui, l'ancien arbitre d'élite allemand décrit cet incident comme sa plus grave décision incorrecte. «Une décision manifestement erronée envers laquelle personne n'est compréhensif vous poursuit toute votre vie. Certains arbitres ne parviennent jamais à surmonter une telle erreur.»

C'est le lourd fardeau d'un arbitre, dit Krug. «Après le match, tu te rends, de bonne humeur, dans le vestiaire, tu allumes la télévision et c'est là que tu reçois un coup de massue.» Le fait que Krug, à 63 ans, s'exprime en faveur de l'introduction de la Video Assistant Referee repose donc sur une bonne raison. «Avec la VAR, nous pouvons empêcher ces décisions clairement erronées et dramatiques.» En tant que responsable de projet pour la formation des arbitres, Hellmut Krug était l'une des personnes-clés de l'introduction de la VAR en Suisse.

L'ancien arbitre d'élite allemand Hellmut Krug a dirigé la formation des arbitres lorsque la VAR a été introduite en Suisse.



TROIS QUESTIONS À HELLMUT KRUG

«L'arbitre VAR est un auxiliaire, un assistant supplémentaire.»

Quel bilan tirez-vous de l'introduction de la VAR en Suisse?

Très positif. Les VAR et AVAR font jusqu'à maintenant du très bon travail. Ils sont très attentifs, n'ont pas encore manqué de décision erronée manifeste et ont bien analysé les situations respectives dans lesquelles ils interviennent et doivent recommander un visionnage à l'arbitre.

Remarque: l'interview a eu lieu le 1^{er} septembre 2019, à l'occasion de la 6^e journée de la RSL.

En rapport avec la VAR, vous insistez souvent sur la prudence comme critère de réussite important. Pourquoi?

Parce que l'arbitre sur le terrain reste, même après le lancement de la VAR, le chef sur le ring. Ici à Volketswil, nous ne voulons pas assumer la direction du jeu. L'arbitre VAR est un assistant supplémentaire de l'arbitre principal, comme les assistants SR sur les lignes et le quatrième officiel. Si la VAR intervient trop souvent, c'est soit parce que l'arbitre en exercice fait du mauvais travail, soit parce que la VAR outrepassse ses compétences. Nous devons absolument éviter les interventions trop fréquentes, inutiles du VAR qui aboutissent en fin de compte à la décision initiale de l'arbitre. Car non seulement le jeu serait continuellement interrompu, mais la fluidité de la partie disparaîtrait et les spectateurs n'auraient finalement plus aucun plaisir à regarder le match.

Quel travail est le plus difficile? Celui de l'arbitre ou du VAR?

Il est difficile de répondre à cette question. D'un côté, la prédisposition joue certainement un grand rôle. D'un autre côté, le profil requis est totalement différent, nettement plus complexe pour la VAR. En tant qu'arbitre, tu peux prendre beaucoup de décisions correctes en t'appuyant sur un instinct marqué et sur une grande expérience du football. Cela ne suffit pas pour l'arbitre VAR, qui doit posséder des connaissances de base solides. Il doit notamment connaître l'ensemble des paramètres et des critères des séquences de déplacements afin d'évaluer correctement une situation après l'analyse des images TV et de déterminer le moment d'une intervention. On ajoutera également ceci: on peut parfaitement pardonner des erreurs à l'arbitre sur le terrain parce qu'il prend une décision en quelques fractions de seconde. Par contre, le public ne fera malheureusement guère preuve de compréhension envers les erreurs du VAR.



La VAR, une chance de progresser

Le football et les joueurs évoluent constamment grâce à l'utilisation des nouvelles technologies. C'est un grand défi pour les arbitres. Afin d'apporter également un soutien technique aux directeurs du jeu sur le terrain, les clubs de la Swiss Football League (SFL) ont décidé, lors de l'Assemblée Générale du 23 novembre 2018, d'introduire la VAR dans la Raiffeisen Super League, à partir de la saison 2019/20.

Avec cette décision, les clubs ont fait en sorte que la première division suisse reste une ligue dynamique, innovante et compétitive. La Swiss Football League espère que l'introduction de la VAR permettra d'éviter des erreurs évidentes dans les scènes décisives de match et de rendre ainsi le jeu plus équitable.

En même temps, la vérification des scènes décisives pour un match donne à l'arbitre plus de confiance en soi. Et l'intensification de la formation, en particulier pour les arbitres

non professionnels et les arbitres assistants, conduit à une amélioration générale de la qualité, dont bénéficiera notamment le championnat de la Brack.ch Challenge League.

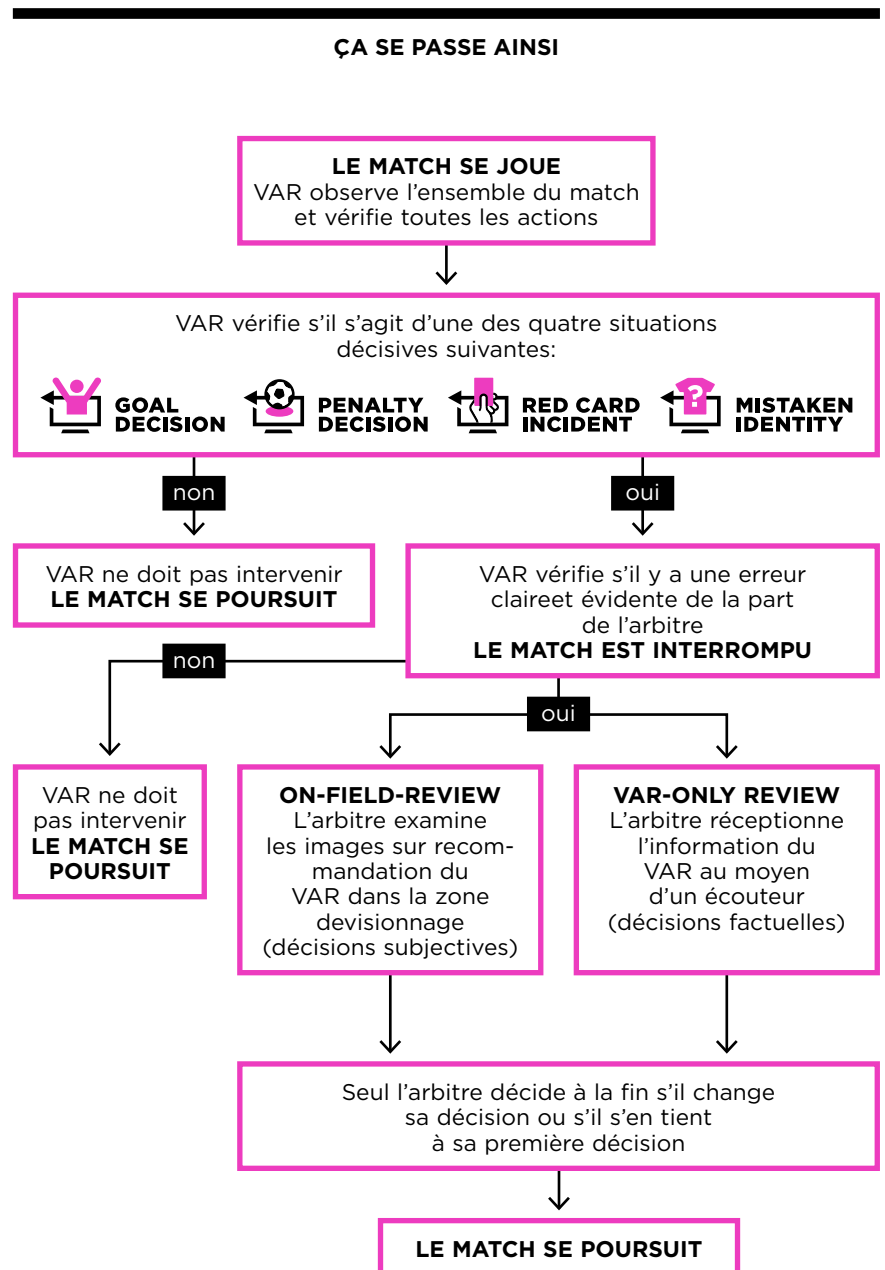
Enfin, la VAR est également importante pour la compétitivité et la reconnaissance des arbitres suisses à l'étranger. Les arbitres et les arbitres assistants sont encouragés et peuvent continuer à être utilisés dans les compétitions internationales car ils connaissent bien le travail en relation avec la VAR.

La VAR en Suisse

On a recours à la VAR dans tous les matches de la RSL. L'équipe des arbitres est ainsi constituée des quatre arbitres officiels dans le stade et désormais également d'une équipe VAR devant les écrans de la Video Operation Room (VOR) à Volketswil. Cette équipe est composée du Video Assistant Referee (VAR), de l'assistant (AVAR) et du Replay Operator (RO). Un VAR Supervisor surveille le travail.

L'équipe à Volketswil complète et aide les directeurs de jeu sur le terrain en consultant les images TV et en vérifiant les décisions prises par l'arbitre dans le cadre d'un but, d'un penalty, d'un carton rouge ou d'une identité erronée.

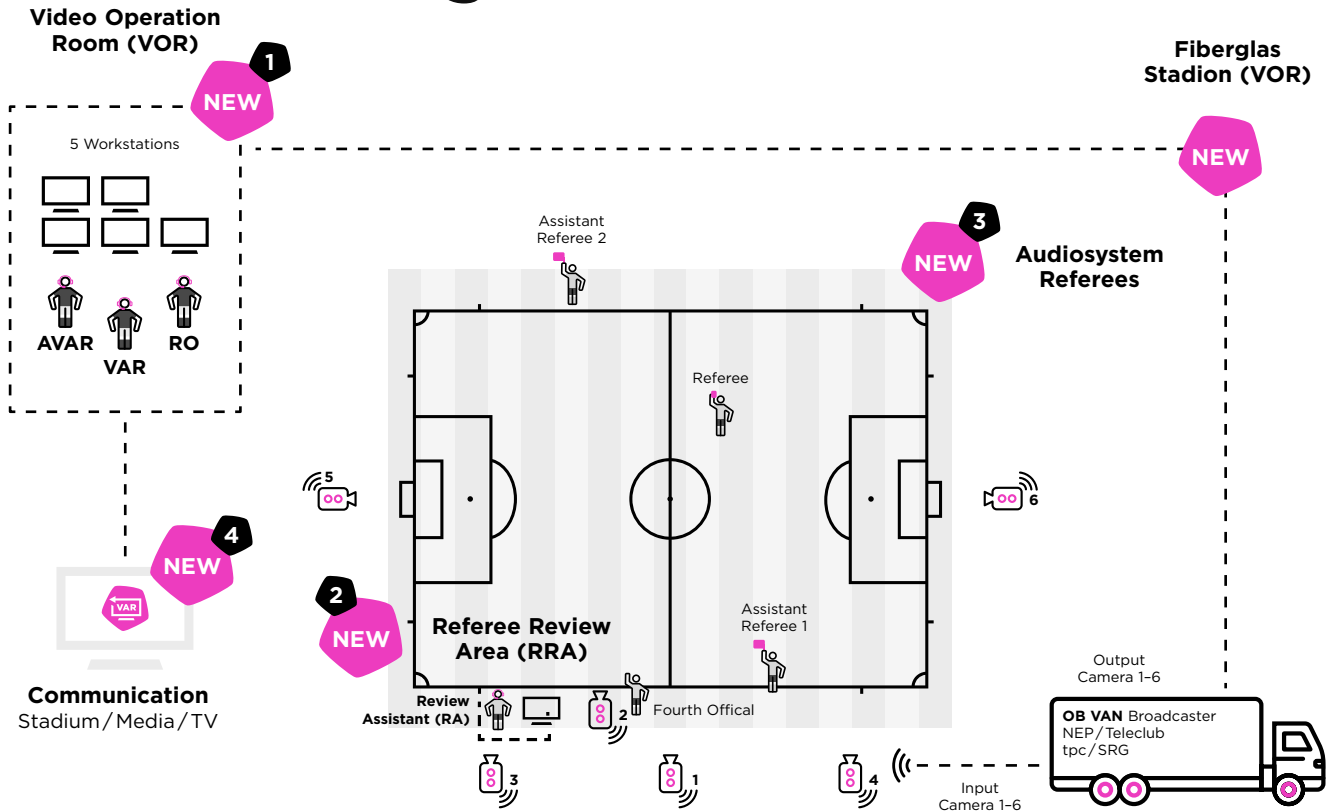
Si, du point de vue du VAR, il y a une décision erronée claire et évidente, il la communiquera à l'équipe du stade par message radio. Pour les décisions subjectives (par exemple dans le cas d'une faute), l'arbitre visionnera les scènes sélectionnées par l'équipe VAR dans la Referee Review Area (RRA) et prendra une décision définitive sur la base des images TV. En cas de décisions factuelles (par exemple en cas de hors-jeu), l'arbitre reçoit les informations du VAR et modifie éventuellement sa décision en conséquence.



VIDEO ASSISTANT REFEREE

Point fort

Vue d'ensemble de la configuration de la VAR



1

VIDEO OPERATION ROOM (VOR)

Cinq postes de travail entièrement équipés sont disponibles dans la VOR car les deux derniers tours du championnat se dérouleront simultanément. Dans la VOR, l'équipe VAR dispose de toutes les perspectives de caméra offertes par les sociétés de production TV pour la transmission en direct. Pour les matches sur Teleclub (produit par NEP), il y a 6 caméras en service, pour les matches sur SRF (produit par tpc) il y a 9 caméras.



VIDEO ASSISTANT REFEREE

Point fort

2



REFEREE REVIEW AREA (RRA)

La Referee Review Area (RRA) est une zone clairement délimitée avec un écran mobile sur lequel l'arbitre dans le stade peut réexaminer une scène s'il a été informé par le VAR d'une erreur claire et évidente dans une situation décisive.

Chaque stade de la RSL dispose d'une RRA, située au bord du terrain, à gauche des bancs des joueurs en regardant vers le terrain. Le Review Assistant (RA) est responsable de l'assistance technique de la RRA dans le stade.

3

REFEREE COMMUNICATION SYSTEM

Tous les officiels de match sont reliés entre eux par un nouveau système radio (Referee Communication System) de la société Riedel Communications. Comme d'habitude, l'arbitre communique principalement avec les deux assistants sur la ligne de touche et le quatrième officiel dans la zone technique. L'équipe VAR est à l'écoute de cette communication. L'arbitre VAR ne prend part activement à la communication que s'il veut signaler une erreur claire et évidente à l'arbitre sur le terrain dans l'une des quatre scènes décisives pour le match. L'arbitre indiquera aux joueurs et aux spectateurs le contact avec le VAR en plaçant une main sur son écouteur. Ceci n'est pas encore considéré comme une intervention officielle du VAR. Le jeu reste interrompu pendant ce temps.

Si l'arbitre veut regarder une scène dans la Referee Review Area, il dessine symboliquement le contour d'un écran dans les airs avec ses deux mains. A la fin du visionnage au bord du terrain, il effectue à nouveau le même geste et indique ensuite sa décision finale. Si l'arbitre modifie sa décision directement suite à la recommandation du VAR, il dessine aussi symboliquement le contour d'un écran en l'air. Il s'agit alors d'une intervention officielle du VAR.





VIDEO ASSISTANT REFEREE

Point fort

4

COMMUNICATION DES PROCÉDURES VAR



Si un examen est effectué en rapport avec les quatre situations décisives qui permettent au VAR d'intervenir, les fans, devant leur écran de télévision ou sur l'écran géant du stade, seront informés par un graphique de la raison de la vérification en cours. Il est indiqué s'il s'agit d'une décision de but ou de penalty, d'un contrôle d'expulsion directe ou d'une éventuelle identité erronée. Une fois le visionnage terminé, l'information «VAR Completed» apparaît sur l'écran de télévision et dans le stade.

FOURNISSEURS DE TECHNOLOGIE

L'utilisation de la technologie VAR dans la Raiffeisen Super League nécessite beaucoup de planification, de coordination et d'organisation. Pour cette raison, la SFL s'appuie sur plusieurs fournisseurs qui sont tous des experts dans leur domaine. Voici les fournisseurs des différentes technologies:



Arbitrage vidéo
Hawk-Eye Innovations



Système audio arbitres/VAR
Riedel
Communications



Centre technique et support
NEP Switzerland



Fibre optique
Swisscom

POUR RAPPEL: LES PRINCIPES DE LA VAR

La VAR peut porter assistance à l'arbitre en cas d'erreur claire et évidente ou si l'arbitre a négligé un incident grave. Si cette condition est remplie, la VAR peut aider l'arbitre exclusivement en relation avec les quatre situations décisives suivantes:



GOAL DECISION

Les buts et les infractions qui précèdent un but

Le but était-il correct? Le but a-t-il été immédiatement précédé d'une infraction aux règles par l'équipe attaquante? Une faute? Une faute de main? Un hors-jeu? Le ballon est-il sorti du terrain?



Décisions relatives aux penalties et infractions qui précèdent un penalty

Infractions non sanctionnées ou sanctionnées de manière erronée. La scène a-t-elle été précédée d'une infraction de l'équipe attaquante? Une faute? Une faute de main? Un hors-jeu? Le ballon est-il sorti du terrain? Y a-t-il eu une violation des règles à l'intérieur ou à l'extérieur de la surface de réparation?



RED CARD INCIDENT

Incidents liés à des expulsions directes

Infractions non sanctionnées ou sanctionnées de manière erronée. Voies de fait (dans le dos de l'arbitre), faute de dernier recours, faute grossière. (Attention: n'inclut pas les cartons jaunes-rouges!)



MISTAKEN IDENTITY

Identité erronée

L'arbitre donne un carton jaune ou rouge au mauvais joueur.

LA SÉRÉNITÉ D'ALAIN BIERI

Un regard par-dessus l'épaule de l'arbitre VAR

En août 2008, Alain Bieri a fait ses débuts comme arbitre dans la Raiffeisen Super League (RSL). Onze ans plus tard, il fait connaissance d'un tout nouvel aspect de sa profession de juge impartial en tant que Video Assistant Referee (VAR). Visite de la Video Operation Room (VOR) à Volketswil à l'occasion de la 6^e journée de la RSL le 1^{er} septembre 2019.

Alain Bieri (né en 1979) compte parmi les arbitres les plus expérimentés de Suisse. À ce jour, il a dirigé plus de 350 matches dans le football professionnel suisse et plus de 50 rencontres internationales dans des compétitions européennes et des ligues étrangères. Dans la vie professionnelle, il occupe la fonction de responsable RH et depuis 2011, il est aussi arbitre FIFA.

«Luki, but correct»: pendant que les joueurs exultent, l'arbitre Lukas Fährndrich reçoit, dans le stade St-Jacques, la confirmation par radio que l'ouverture du score 1-0 par le FC Bâle contre le FC Lugano ne présentait pas de défaut. La voix dans l'oreille de Lukas Fährndrich est celle du Video Assistant Referee (VAR) de ce match, Alain Bieri. Il est assis avec l'assistant (AVAR) Stefan Horisberger et le Replay Operator (RO) Matthias Hanutko dans la Video Operation Room (VOR) à Volketswil et épaulé devant les écrans l'équipe des arbitres sur le terrain.

C'est le deuxième engagement d'Alain Bieri comme VAR dans la RSL. Il a vécu son baptême du feu lors du match FC Thoune contre FC Bâle (résultat final 2-3) le 3 août 2019. Il se souvient d'un match très calme avec peu de situations qu'il a dû vérifier dans sa fonction de VAR.

«Nous espérons qu'aujourd'hui aussi, ce sera calme», déclare le Bernois de 40 ans avant le match d'aujourd'hui à Bâle. Aucune nervosité ne semble l'habiter. La longue phase d'exercices et de préparatifs pendant laquelle les équipes VAR ont été formées semble déjà avoir permis d'établir une certaine routine.



VIDEO ASSISTANT REFEREE

Point fort

LES RÉSULTATS PAR LA COMMUNICATION

Sa mission de VAR à Volketswil débute deux heures avant le coup d'envoi avec le briefing par les superviseurs Cyril Zimmermann et Hellmut Krug. À la même table sont assises les autres équipes VAR responsables de ces trois matches dominicaux. D'entrée, Cyril Zimmermann, Elite Referee Manager à l'Association Suisse de Football (ASF), revient sur la journée d'hier lors de laquelle les VAR ont passé une soirée tranquille grâce au bon travail des arbitres sur le terrain. Ensuite, il rappelle à l'aide d'une scène choisie la nouvelle règle selon laquelle le gardien de but doit garder un pied sur la ligne lors du penalty jusqu'au moment du tir. «Vous savez qu'il est presque impossible de le reconnaître sur le terrain. Seul le VAR peut le voir»: ainsi conclut-il son appel à être attentif lors des scènes de penalty. À la fin du briefing, l'ancien arbitre d'élite allemand Hellmut Krug rappelle le critère essentiel pour les arbitres du 21^e siècle: «De bons résultats grâce à une bonne communication!»

En haut: Le superviseur VAR Hellmut Krug en discussion avec l'équipe VAR. Lors du briefing, les équipes VAR discutent de leurs expériences et de leurs engagements précédents et abordent les interprétations des règles techniques.

En bas: Les équipes VAR à l'échauffement avec des clips vidéo de matches passés.

«L'arbitre reste le chef.»

L'échange entre le VAR Alain Bieri et l'arbitre Lukas Fährndrich a déjà débuté le matin. Au téléphone, ils ont discuté de la collaboration pour le match à venir. «Lukas tient à recevoir une réponse de ma part s'il me pose une question sur le déroulement. Pour le reste, il ne souhaite recevoir que les informations essentielles, les 'hard facts'.» Cela lui convient: «Il doit me dire ce dont il a besoin. L'arbitre reste le chef.»

Même dans les équipes VAR actuelles, il faut s'accorder et notamment répartir les tâches entre le VAR et l'AVAR. «Je suis généralement les événements au ballon, mon assistant s'occupe de ce qui se passe autour», explique Alain Bieri. «On ne peut pas tout voir sur le terrain, sur l'écran non plus. Il est donc essentiel de se concerter.»

PLUS D'UNE CHANCE

Environ 90 minutes avant le début du match et après avoir contrôlé la liaison avec Lukas Fährndrich à Bâle, les équipes VAR passent à l'échauffement – non pas en faisant un sprint autour de la maison, mais avec des scènes d'exercice de matches passés. Aujourd'hui avec des situations de matches de la série A en Italie. Alain Bieri, l'AVAR Stefan Horisberger et le RO Matthias Hanutko sont la première équipe à passer à l'échauffement. Sur les écrans, ils observent comment le but est marqué et constatent qu'il se pourrait que le ballon ait été auparavant hors du jeu. Alain Bieri demande à Matthias Hanutko de lui fournir des images qui montrent si le ballon était hors du jeu ou pas. Différentes positions de caméra sont essayées. Finalement, le verdict tombe avec l'agrandissement de l'image: le ballon était hors du jeu. Le but aurait dû être annulé. Il a fallu environ 30 secondes à l'équipe VAR pour parvenir à une décision. Une durée pendant laquelle le match ne peut pas se poursuivre. Alain Bieri sait gérer la pression: «Dans notre vie d'arbitre, nous connaissons très bien la pression, ce n'est donc rien de nouveau.» Malgré tout, la situation est quelque peu plus exi-

«Sur le terrain, il est plus facile d'admettre une erreur.»

geante que sur le terrain: «En tant qu'arbitre, il est plus facile d'admettre une erreur sur le terrain, parce que l'on ne dispose que d'une chance. Comme VAR, on dispose de plusieurs perspectives et plusieurs tentatives pour juger correctement une situation critique.»





VIDEO ASSISTANT REFEREE

Point fort

CARTON ROUGE?

Entre l'échauffement et le début du match, Alain Bieri et son équipe mettent le temps à profit pour se détendre et avoir un échange. «Rester concentré devant un écran pendant 90 minutes est mentalement fatigant. Notamment lorsqu'aucune situation litigieuse ne survient pendant une durée prolongée. Il faut rester éveillé et attentif, car un événement peut se produire à tout moment», explique Alain Bieri.

15 minutes avant que Lukas Fährdrich n'ouvre le match à Bâle, Alain Bieri, Stefan Horisberger et Matthias Hantuko prennent place devant leurs écrans dans la VOR. Un dernier message radio est envoyé à Bâle pour signaler que l'on est prêt. Ensuite retentit le coup d'envoi. Déjà quatre minutes plus tard, le VAR doit intervenir une première fois: le Bâlois Kevin Bua est stoppé de manière irrégulière par Mijat Maric peu avant la surface de réparation. Lukas Fährdrich montre le carton jaune à Maric pendant que certains joueurs bâlois exigent un carton rouge pour une faute de dernier recours. Il s'agit d'un «Red Card Incident», un événement en rapport avec une expulsion directe. Et, de ce fait, une des quatre situations susceptibles de changer le cours du match où la VAR peut épauler les arbitres dans le stade. Le Replay Operator Matthias Hantuko transfère d'un coup de main différentes répétitions de la scène sur l'écran d'Alain Bieri. Sa décision est vite prise: pas de carton rouge, Lukas Fährdrich a pris la bonne décision.

En haut: Alain Bieri suit avec son équipe le match à Bâle et examine les situations litigieuses à l'aide de ralentis et de différentes perspectives de caméra.

En bas: La VAR peut intervenir pour une vérification ultérieure d'éventuelles irrégularités, par exemple un éventuel hors-jeu, au moyen du bouton rouge.

PENALTY?

À la 31^e minute, un joueur de Lugano chute dans la surface de réparation du FC Bâle et exige un penalty. Lukas Fährdrich n'interrompt pas le match. Pendant ce temps, Alain Bieri déclare: «Check Potential Penalty». Comme la partie est interrompue quelques secondes plus tard pour une faute, Alain Bieri signale par radio «Delay Restart» à Lukas Fährdrich. On ne peut revenir à une situation précédente que jusqu'à l'interruption suivante. Comme ni les supporters dans le stade, ni les téléspectateurs, ni les joueurs ne veulent attendre longtemps la reprise du match, Alain Bieri et son équipe sont sous pression. Ils

L'arbitre Fährdrich communique par radio au VAR pour-quoi il n'a pas décidé d'accorder un penalty.

visionnent la scène dans la surface de réparation sous différents angles pendant que l'arbitre Lukas Fährdrich communique par radio au VAR pour-quoi il n'a pas décidé d'accorder un penalty. Il a vu comment le joueur de Lugano a d'abord attrapé son adversaire avant de lui-même chuter. Les images TV confirment cette description. La décision de l'arbitre se fondait donc sur une observation correcte et il ne s'agit pas d'une décision manifestement erronée. Ne pas accorder de penalty était la bonne décision. Le message suivant est donc envoyé de Volketswil à Bâle: «Décision correcte. Check completed.» Nous nous rappelons des mots d'Hellmut Krug: de bons résultats grâce à une bonne communication.

LA VAR COMME PARACHUTE

Aujourd'hui, Alain Bieri évalue une dizaine de situations en sa qualité de VAR, dont trois buts (résultat final 2-1 pour le FC Bâle), d'éventuels cartons rouges et des scènes de penalty. Il ne doit intervenir dans aucune situation – le quatuor à Bâle a tout sous contrôle. Alain Bieri connaît les deux côtés de la grande innovation dans le football suisse, en tant que VAR et en tant qu'arbitre. «Autrefois, je me montrais critique par rapport à la VAR. Je parlais du principe que cela n'aurait pour effet que de déplacer les discussions ailleurs. Mais depuis que nous travaillons avec et comprenons comment l'utiliser à bon escient, je ne voudrais plus m'en passer, surtout sur le terrain. C'est une sécurité, une sorte de parachute. Autrefois, lorsqu'on prenait une mauvaise décision en tant qu'arbitre, on allait véritablement droit dans le mur. Maintenant, nous disposons d'un garde-fou pour ce genre de situations.»

«Il est un bon VAR.»

Aujourd'hui, son collègue Lukas Fährdrich n'a pas besoin de ce parachute et Alain Bieri est satisfait de sa prestation de VAR. «Il y a eu plus d'actions que lors de mon premier match. Je suis satisfait de la manière dont nous avons maîtrisé les situations. Nous n'avons pas encore intégré tous les automatismes, mais nous nous améliorons avec chaque match.» Lors du débriefing au terme du match, où les superviseurs récapitulent et commentent toutes les scènes VAR et en tirent des leçons pour l'avenir, ce même leitmotiv revient. Hellmut Krug tient des propos élogieux: «Dans la Video Operation Room, Alain est le même que sur le terrain: calme, serein et expérimenté – il est un bon VAR.»

«NOTRE NIVEAU EST ÉLEVÉ»

Entretien avec Dani Wermelinger

Dani Wermelinger a arbitré près de 100 matches dans la Super League (SFL). Aujourd'hui, il se trouve à la tête du Département des arbitres d'élite de l'Association Suisse de Football (ASF). Il nous parle de la situation actuelle, des perspectives d'avenir des arbitres d'élite suisses et de l'attrait pour la profession d'arbitre qui reste intact.



Dani Wermelinger est né le 18 mars 1971 à St-Gall et vit aujourd'hui à Aarau. La rencontre du 21 mars 2004 entre le Grasshopper Club Zurich et le FC Wil a été le premier match qu'il a dirigé dans la plus haute ligue de Suisse. Son dernier engagement comme arbitre remonte au 18 novembre 2012 pour le match Bâle-GC. En outre, il a participé une trentaine de fois à la Champions League et l'Europa League comme arbitre de remplacement ou arbitre de but. La direction de la finale de la Coupe Suisse 2012 entre Bâle et Lucerne a marqué l'apogée de sa carrière.

Quel bilan tirez-vous de l'introduction de la VAR dans la RSL?

Remarque: l'interview a été menée le 18 septembre 2019 après six journées de championnat.

Nous sommes très satisfaits des premiers matches disputés avec la VAR. Si quelqu'un nous avait promis un tel début lorsque le projet a été lancé en octobre 2018, nous aurions été ravis. Nous sommes cependant parfaitement conscients que des erreurs se produiront à l'avenir et qu'elles susciteront la critique. Nous devons donc rester humbles et concentrés.

Les arbitres se sont montrés favorables à la VAR. Pourquoi?

Nous sommes très reconnaissants d'avoir pu, grâce à la SFL, aux clubs et à l'ASF, introduire la VAR en Suisse. Car il est dans notre intérêt de nous servir des outils techniques disponibles pour prendre les bonnes décisions. En tant qu'arbitre, être informé en entrant aux vestiaires d'une décision manifestement erronée déjà connue de tous les téléspectateurs n'est tout simplement plus acceptable à notre époque.

Les voix critiques disent que la VAR détruit les émotions dans le football. Qu'en pensez-vous?

Je peux comprendre ces arguments. Mais notre intérêt en tant qu'arbitre est de prendre au final la bonne décision. Pour moi, en tant que juge impartial, prendre la bonne décision est une chose essentielle qui prime sur toutes les autres considérations.

Dans quelle mesure la VAR change-t-elle la formation des arbitres?

Pour un arbitre engagé dans les deux ligues professionnelles, la VAR élargit le champ des activités. Les talents qui accèdent à partir de la Promotion League (PL) aux ligues professionnelles suivent une formation complémentaire sur la VAR. La VAR n'a, par contre, aucun impact sur le domaine amateur.



Dani Wermelinger a arbitré près de 100 matches de Super League.



Dani Wermelinger à l'apogée de sa carrière lors de la finale de Coupe Suisse 2012.

À propos: qu'en est-il de la relève des arbitres en Suisse?

Nous nous réjouissons de chaque talent qui gravit les échelons et parvient à accéder aux ligues professionnelles. Il y a cependant des changements dans la société qui rendent la situation plus difficile. Aujourd'hui, un bien plus grand nombre d'options et voies s'ouvrent aux jeunes, ce qui se répercute négativement sur la vie associative. La «carrière d'arbitre professionnel» devrait donc davantage être encouragée par les régions, par exemple pour les joueurs qui doivent mettre un terme à leur carrière pour cause de blessure, mais qui souhaitent rester actifs dans le football. Le travail d'arbitre est très attrayant, par exemple si l'on pense aux rencontres internationales ou à la finale de la Coupe Suisse qui représente un grand objectif pour chaque arbitre.

Alors saisissons l'opportunité.

Comment formuleriez-vous un spot publicitaire pour le travail d'arbitre?

En tant qu'arbitre, on bénéficie d'une formation de conduite au plus haut niveau que l'on ne peut obtenir nulle part ailleurs. Gérer 22 personnalités sur le terrain – d'origines culturelles différentes – est extrêmement intéressant et enrichissant. Au début de la saison, j'ai toujours eu plaisir à faire la connaissance des nouveaux

joueurs. Chaque joueur possède sa propre personnalité dont l'arbitre doit tenir compte, dans le cadre des règles établies.

À l'heure actuelle, les arbitres suisses sont absents sur la scène internationale du football.

Pourquoi?

La démission de Massimo Busacca et Claudio Circhetta a laissé un vide que les plus jeunes arbitres ont dû combler, ce qui a pris du temps. L'expérience ne vient pas du jour au lendemain. Aujourd'hui, nous constatons les premiers résultats de la professionnalisation partielle des arbitres débutée à la fin 2017. J'estime donc que la situation actuelle est très prometteuse. Nous avons un niveau très élevé dans la saison 2019/20, tant sur le plan international que national. Sandro Schärer pourrait – s'il fournit de bonnes performances dans l'Europa League – arbitrer à l'avenir les matches de groupes de la Champions League. Adrien Jaccottet dirige également les matches de l'Europa League dans la phase de groupes. Au cours des dernières années, nous avons marqué des points et les arbitres suisses se sont à nouveau forgé une très bonne réputation en Europe. Ils sont considérés comme des arbitres parfaitement formés et dotés de très bonnes compétences sociales. Et grâce à

l'introduction de la VAR, nous pouvons être sûrs d'être à l'avenir aussi pris en considération pour des matches internationaux. Si la VAR n'existait pas dans la RSL, les arbitres suisses auraient plus de difficultés à grimper les échelons au niveau international.

Les arbitres et leurs décisions sont de plus en plus sous les feux des projecteurs et ils sont parfois exposés à de violentes réactions.

À quoi cela est-il dû?

Il s'agit d'un problème de société. Le respect et la politesse ne vont aujourd'hui plus de soi. Il est important que nous analysions ces cas avec l'association et la ligue pour en tirer des enseignements. Evidemment, il n'est pas possible d'éviter totalement ces situations qui sont l'expression de fortes émotions.

La VAR peut-elle améliorer la situation?

Avec la VAR, le football devient plus juste du fait que les situations difficiles peuvent être évaluées de façon plus correcte et appropriée. Mais il ne faut pas se leurrer: avec deux camps de supporters passionnés et une décision de l'arbitre que l'on aurait pu prendre d'une façon ou d'une autre, il y aura à l'avenir aussi des situations dans lesquelles les supporters d'une équipe se sentiront lésés.

RAIFFEISEN SUPER LEAGUE 2018/19

Coup d'envoi: YB irrésistible

La première journée de la saison 2018/19 était prémonitrice avec le choc entre le BSC Young Boys et le Grasshopper Club Zürich (2-0): les Bernois se plaçaient d'emblée au 1^{er} rang et les «Sauterelles» au dernier. Le premier but de la saison avait cependant été marqué la veille par le Neuchâtelois Gaëtan Karlen (Xamax-Lucerne 0-2).

Le FC Bâle s'inclinait dès la ronde initiale, et à domicile encore, face au FC Saint-Gall (1-2). L'entraîneur Raphael Wicky ne dirigera pas un second match de Raiffeisen Super League. Après l'intérim d'Alex Frei, Marcel Koller reprenait les rênes dès la 3^e journée. Koller débutait par 6 victoires et 1 nul (toutes compétitions confondues), mais échouait en play-offs de l'Europa League face aux Chypriotes d'Apollon Limassol, avant de subir la «claque» du 1-7, infligée par YB au FC Bâle (7^e journée/31'120 spectateurs/Stade de Suisse complet)!

Lors de cette même 7^e journée, le Thunois Dejan Sorgic inscrivait le 8'000^e but de l'histoire de la Super League (lors du 3-0 contre Sion). YB terminait le premier quart de ce championnat avec 9 matchs, 9 victoires et un goal-average impressionnant de 32-6. Sa première défaite en 14 matchs officiels (9 RSL, 2 Coupe, 3 Champions League) fut le 0-3 contre Manchester United pour ses débuts dans la phase de groupes de l'UEFA Champions League.

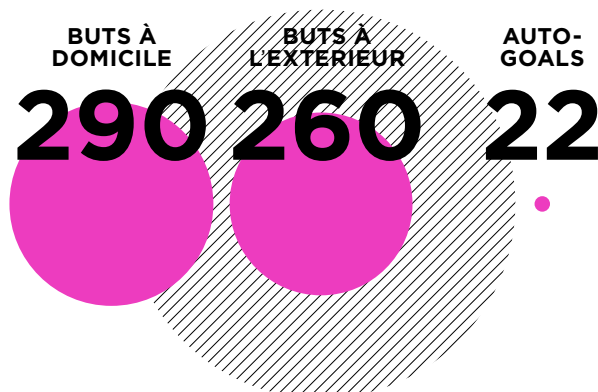
2^e quart: Lucerne est le seul résistant

Seule équipe à ne pas s'être inclinée de deux buts d'écart ou plus contre YB au premier quart, le FC Lucerne sera surtout le premier tombeur des Young Boys (victoire 3-2 au Stade de Suisse), dès le début du deuxième quart (10^e journée). Venu précisément du FC Lucerne, Gerardo Seoane avait relayé l'Autrichien Adi Hütter, auteur du titre d'YB la saison précédente 2017/18, après une traversée du désert de 32 ans.

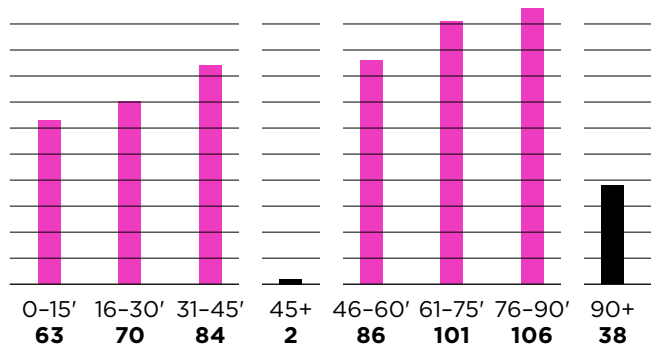
Cette 10^e journée était également marquée par l'assist astucieux du Sédunois Bastien Toma pour le but de Lenjani contre Xamax (1-1), geste qui fera le buzz sur la toile (millions de vues).

Mais les doutes des Young Boys étaient éphémères: ils enchaînaient ensuite une série de 19 journées sans défaite (de la 11^e à la 29^e comprises). Au moment de la trêve de fin d'année, l'avance d'YB avait passé à 19 points sur le dauphin, maintenant le FC Bâle. À l'autre bout du classement, les Grasshoppers n'étaient qu'à 2 points de la 8^e place sur la place de barragiste, Neuchâtel Xamax FCS tenait la lanterne rouge.

550 BUTS



NOMBRES DE BUTS PAR TRANCHE





Dejan Sorgic a inscrit le 3-0 face au FC Sion, synonyme de 8'000^e goal depuis la création de la Super League en 2003/04.

➔ Vous trouverez toutes les vidéos de la rétrospective sportive sous: REPORT.SFL.CH



Le magnifique assist du Sédunois Bastien Toma a été vu à plusieurs millions de reprises et commenté par des milliers de personnes.



Comme l'an passé, le FC Bâle a subi une défaite lors du premier duel contre YB, mais cette fois elle fut particulièrement sévère (1-7).

PENALTIES SIFFLÉS

55

36

Penalties transformés

GARDIEN AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE DE BLANCHISSAGES



David von Ballmoos
BSC Young Boys
15 matches

LE GARDIEN AU PLUS GRAND NOMBRE DE PARADES



Heinz Lindner
Grasshopper Club Zürich
158 parades



L'arbitre Lionel Tschudi a dû arrêter prématurément le match de la 25^e journée entre le FC Sion et GC, la sécurité de tous les acteurs n'étant plus garantie.



Le Sédunois Ermir Lenjani a égalé la marque du but le plus rapide en Super League en ouvrant le score dès la 10^e seconde face au FC Lucerne.



Grâce au match nul entre le FC Bâle et GC, les joueurs et le staff du BSC Young Boys ont pu fêter leur 2^e titre de champion consécutif dans les loges du Stade de Suisse.

JOUEURS AYANT MARQUÉ LE PLUS GRAND NOMBRE DE BUTS



Guillaume Hoarau
BSC Young Boys
24 buts

JOUEURS LE PLUS SOUVENT VICTIME DE FAUTES



Stefan Glarner
FC Thoune
98 fautes

JOUEUR DE CHAMP LE PLUS UTILISÉ



Mike Gomes
Neuchâtel Xamax FCS
3'060 minutes

RÉTROSPECTIVE SPORTIVE

Raiffeisen Super League 2018/19

3^e quart: Confiance de GC diminue

Samedi 2 février, 24'038 spectateurs voulaient voir la reprise du leader Young Boys, pourtant contre la lanterne rouge Xamax (2-0). Tous les fans n'allaient pas s'avérer aussi inspirés: les lancers répétés d'engins pyrotechnique par de soi-disant supporters des «Sauterelles» entraînaient l'arrêt de la rencontre entre Sion et Grasshopper (25^e journée) par l'arbitre, Lionel Tschudi, sur un score favorable aux Valaisans (2-0/ finalement transformé par la Commission de discipline en 3-0 forfait).

Après cet incident, le club traditionnel zurichois est parti en vrille en termes de sport et d'organisation. Déjà à ce moment-là, il y avait de nombreuses indications que le recordman de titres de champion, classé au dernier rang depuis la 21^e journée, ne serait pas en mesure d'éviter la relégation en seconde division.

4^e quart: Sacre précoce pour YB

Lors de la 28^e journée, le Sédunois Ermir Lenjani trouvait le chemin des filets lucernois après 10 secondes déjà, égalant le but le plus rapide jamais marqué en Swiss Football League d'un autre Sédunois (Moussa Konaté, Sion-Saint-Gall, 2014/15, 21^e journée). Désormais, les 12 buts les plus rapides inscrits en Suisse se situent en 18 secondes ou moins.

Le sacre du BSC Young Boys intervenait la journée suivante. Les Bernois obtenaient le titre littéralement dans un fauteuil: samedi soir 13 avril 2019, le FC Bâle ne pouvait faire mieux que 0-0 au Parc St-Jacques contre GC, dernier (29^e journée). Les Bâlois se retrouvaient ainsi à 22 points d'YB, alors qu'il ne leur restait que 21 points à conquérir. Jamais encore champion n'avait été connu aussi précocement, soit à 7 journées de la fin. En 2016/17, le FC Bâle avait assuré son 8^e titre de file à 6 journées du terme.

Beaucoup plus serré fut le dernier quart de la saison dans la lutte pour les places 3 à 9. Après 32 journées, la différence entre la place directe en Coupe d'Europe (Thoune au 3^e rang avec 41 points) et le barragiste (Xamax au 9^e rang avec 36 unités) n'était que de 5 points. Ce n'est qu'à l'avant-dernier tour que les Neuchâtelois ont dû se résoudre à passer par le barrage pour se maintenir dans l'élite.

LA MEILLEURE AFFLUENCE



31'120

3-1, Tour 33, 12.05.2019



TOTAL SPECTATEURS EN RSL

2'029'176

SPECTATEURS PAR MATCH Ø

11'273

RÉTROSPECTIVE SPORTIVE

Raiffeisen Super League 2018/19

Sprint final: Jackpot luganais

Le suspense perdurait jusqu'au bout dans la lutte pour les places qualificatives en UEFA Europa League. 6 équipes étaient encore en lice avant l'ultime journée pour l'obtention de la 3^e place. Dans l'ordre: Lucerne, Lugano, St-Gall, Thoune, Sion, Zurich, séparés de 3 points seulement.

C'est le FC Lugano qui décrochait le jackpot (phase de groupes de l'UEFA Europa League), bien que tenu en échec lors de la 36^e journée par le futur relégué GC (3-3). Thoune et Lucerne obtenaient le droit de jouer les qualifications de l'Europa League: Thoune finissait 4^e en s'imposant à Tourbillon (1-0), condamnant Sion (8^e final); Lucerne, 5^e, malgré la nette défaite (0-4) chez le champion YB, qui affichait complet (31'120 spectateurs) pour la 4^e fois de la saison. Le FC Zurich et le FC St-Gall (7^e et 6^e finals) se privaient mutuellement de compétition internationale avec leur nul (1-1).

La relégation de GC – 70 ans après la dernière – a été scellée à trois journées du terme, à la suite que des fans zurichois aient une nouvelle fois provoqué une interruption du match lors de la 33^e ronde à Lucerne alors que leur équipe était menée 0-4 (score ensuite officialisé par la Commission de discipline).

Prolongation: Un retour extraordinaire

Le retour du barrage promotion/relégation après 7 ans d'absence allait s'avérer payant, question spectacle et affluence: 12'000 – Maladière remplie à ras-bord contre le 2^e de Brack.ch Challenge League, Aarau.

Même après le mortifiant 0-4, les supporters neuchâtelois n'ont pas lâché Xamax: au Brügglifeld, 7'526 spectateurs ont assisté à l'un des retours les plus extraordinaires du foot suisse. Xamax s'imposait à son tour 4-0 à l'extérieur et remportait la séance des tirs au but: Geoffroy Serey Dié transformait l'ultime tentative, Aarau n'ayant raté qu'une seule, sa première par Elsad Zverotic. Xamax, néo-promu, conservait ainsi sa place en Raiffeisen Super League, au bout du suspense.

5 «légendes» du foot suisse seront désormais également privés de compétition: Tranquillo Barnetta (St-Gall), Steve von Bergen (YB), Nelson Ferreira (Thoune), Claudio Lustenberger (Lucerne) et Alain Nef (FCZ) ont raccroché.

Un pas de plus vers le statut de «légende» a été effectué par le buteur de YB Guillaume Hoarau. L'attaquant de la Réunion a enfin décroché le titre honorifique de meilleur buteur avec 24 réussites après ses quatre premières saisons en Suisse terminées au 2^e rang.

L'ÉQUIPE AVEC LE PLUS GRAND
NOMBRE DE TIRS CADRÉS



226

MATCH LE PLUS PROLIFIQUE



7-1

Tour 7, 23.09.2018

JOUEUR POSSÉDANT LE MEILLEUR
% DE BUTS DE SON ÉQUIPE



32%

Raphaël Nuzzolo
Neuchâtel Xamax FCS



La différence de buts entre 4 clubs a souri au FC Lugano pour l'obtention de la place directe en phase de groupes de l'UEFA Europa League.



Goal numéro 24 lors du dernier match de la saison: la star de YB Guillaume Hoarau a (enfin) décroché le titre de meilleur buteur.



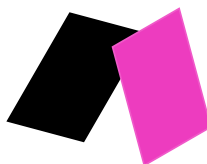
Incroyable! Xamax a effacé le débours du 0-4 du match aller face au FC Aarau pour finalement assurer son maintien en RSL au terme de la séance de tirs au but.

LE PLUS DE CARTONS RÉCOLTÉS



97

TOTAL CARTONS



829

Rouges: 26 / Jaunes: 803

LE TOP-3 DES NATIONS AYANT FOURNI LE PLUS DE JOUEURS



SUI: 169

FRA: 21 / ITA: 8

BRACK.CH CHALLENGE LEAGUE 2018/19

Première mi-temps: De héros à zéros

Le début de la BCL a eu un côté fatidique: Aarau-Servette figurait au programme de la 1^{ère} journée. L'affiche a vu le succès genevois en terre argovienne (0-2) et à la fin de la saison, Servette était 1^{er} et Aarau 2^e. Pour Rapperswil-Jona, les signes ont été en revanche trompeurs: les Saint-Gallois, impressionnants, pointaient en tête après les 1^{ère} et 2^e journées (3-0 contre Schaffhouse, puis 4-1 à Kriens); mais ils seront relégués après la 36^e journée.

Le premier but de la saison était une réussite de Nico Siegrist (Kriens) à Lausanne (1-1). Encore un signe du destin: Siegrist sera sacré meilleur buteur, avec 16 buts, en compagnie de Aldin Turkes, qui n'a pas pu empêcher la relégation de Rapperswil-Jona.

Après le premier quart du championnat, les favoris Lausanne et Servette ne figuraient qu'aux 2^e et 5^e places, alors que le troisième favori le plus cité, le FC Aarau, a connu un début cauchemardesque: 6 défaites pour commencer. Sans virer l'entraîneur. L'étonnant Wil pointait en tête. À la trêve hivernale, Servette avait corrigé le tir: les «grenat» s'installaient en tête après 12 journées et ne la lâcheront plus. À mi-championnat, l'avantage des Servetiens était de 6 points sur le surprenant 2^e Winterthur. Aarau – dernier jusqu'au 13^e tour compris – s'était refait une santé (6^e).

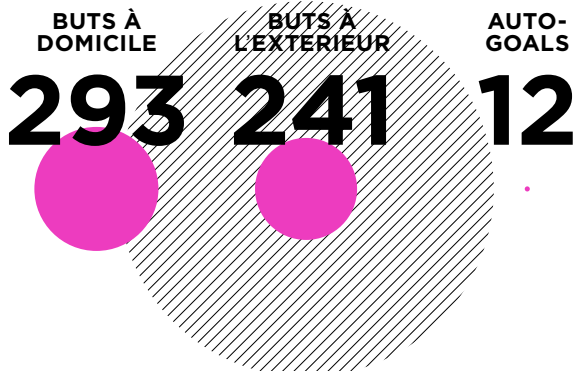
Deuxième mi-temps: Elle a appartenu au FC Aarau

La deuxième phase du championnat appartenait au FC Aarau, qui reprenait 9 points à Servette et 16 à Winterthur. Les 32^e et 33^e journées s'avéraient positives pour Servette et Aarau, néfastes pour le LS: Lausanne s'étiolait à Aarau (3-0) et perdait ensuite le derby lémanique à Genève (3-1/ 20'055 spectateurs, record pour la Challenge League). Le Servette FC avec l'entraîneur Alain Geiger était assuré de sa promotion en Raiffeisen Super League, 6 ans après l'avoir quittée, et Aarau passait Lausanne à la 2^e place.

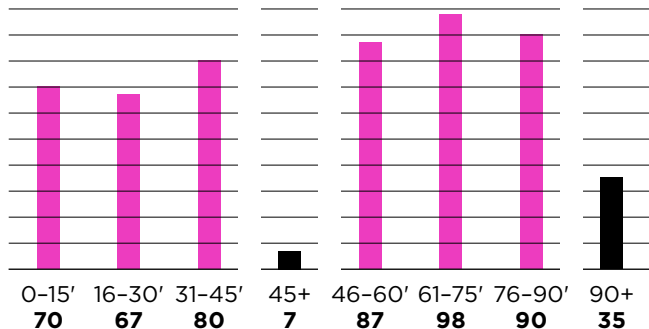
Rapperswil-Jona n'a cessé de dégringoler. De 3^e après le 1^{er} quart, 8^e à Noël, une première fois à la place du reléguable après 20 journées. À 3 rondes du terme du championnat, la moitié des équipes de la BCL était toujours en danger de relégation. Avant la 35^e journée, 4 formations étaient encore menacées. Schaffhouse se sauvait grâce au 2-0 contre Wil et le maintien du néo-promu Kriens a été aussi bonne qu'assurée en raison de la différence de buts.

Difficile défi pour le 9^e Rapperswil-Jona, se rendant à Aarau (qui s'imposait 1-0). Le but de Stefan Maierhofer assurait à Aarau la place de barragiste. Pour rappel: après 11 journées, Lausanne avait compté 16 points d'avance sur Aarau. Mais le FCRI n'était pas encore relégué; c'était la lanterne rouge Chiasso, mené 1-0 à Wil 15 minutes avant la fin. Seulement le but in extremis à la 80^e minute pour le 1-2 a sauvé les Tessinois, précipitant Rapperswil en Promotion League.

534 BUTS



NOMBRES DE BUTS PAR TRANCHE





Le Servette FC fêtait son retour en Raiffeisen Super League après 6 ans d'absence.

➔ Vous trouverez toutes les vidéos de la rétrospective sportive sous: REPORT.SFL.CH



Malgré 6 défaites initiales, le FC Aarau s'est magnifiquement ressaisi pour finalement arracher le barrage de promotion/relégation contre Xamax.



L'aventure en Brack.ch Challenge League s'est achevée au terme de la 2^e saison pour le FC Rapperswil-Jona.

PENALTIES SIFFLÉS

52

44

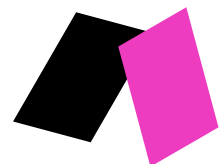
Penalties transformés

L'ÉQUIPE AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE DE TIRS CADRÉS



250

TOTAL CARTONS



798

Rouges: **27** / Jaunes: **771**



Joueur le plus âgé Alain Nef (arrêt de la compétition), FC Zurich
6 février 1982

STERGIOU LEONIDAS



Joueur le plus jeune Leonidas Stergiou, FC Saint-Gall
3 mars 2002

VON BERGEN

LES LES LES LES



Légende défensive Steve von Bergen (arrêt de la compétition), BSC Young Boys
2 buts sur l'ensemble de sa carrière en Super League

BARNETTA



TRANQUILLO

Légende offensive Tranquillo Barnetta (arrêt de la compétition), FC Saint-Gall
9 buts lors de sa dernière saison (record personnel)

FERRERA

NELSON



Avec le plus de matches en SL Nelson Ferreira (arrêt de la compétition), FC Thoune
421 matches en Super League (depuis 2003/record)

VON MOOS



Débutant prometteur Julian von Moos, FC Bâle
1 apparition et 1 but en 2018/19

SIEGRIST



Meilleurs buteurs de BCL Nico Siegrist, SC Kriens/Aldin Turkes, FC Rapperswil-Jona avec chacun 16 buts

HOARAU



GUILLAUME

Meilleur buteur de RSL Guillaume Hoarau, BSC Young Boys
24 buts

MBABU ET STEVANOVIC ÉLUS LES MEILLEURS DE 2018

La star montante de YB, Kevin Mbabu, et le meneur de jeu du Servette FC, Miroslav Stevanovic, ont été honorés à la 6^e SFL Award Night comme meilleurs joueurs 2018, respectivement de Raiffeisen Super League et de Brack.ch Challenge League. Déjà en mode champion, YB s'est adjugé au KKL de Lucerne 4 des 5 catégories individuelles.

- 1 Un selfie pour l'éternité: Guillaume Hoarau de YB sourit avec les différents vainqueurs.
- 2 Jongler habilement: La free-styleuse Nina Windmüller a montré comment on le fait avec beaucoup de style et a également étonné les pros.
- 3 Kevin Mbabu a le sourire. Le guerrier des BSC YB a été élu meilleur joueur de RSL 2018 .
- 4 Le routinier et le plus jeune: l'ex attaquant de la Nati, Mauro Lustrinelli, a présenté le meilleur jeune 2018, Djibril Sow.
- 5 Le Bâlois Noah Okafor a pris du temps pour les jeunes fans.

Kevin Mbabu (BSC Young Boys) et Miroslav Stevanovic (Servette FC) ont été désignés «meilleurs joueurs 2018» par le jury de spécialistes, composé de la totalité des capitaines et des entraîneurs des 20 clubs de la SFL, ainsi que des coaches des sélections nationales de l'Association Suisse de Football (ASF) et d'un panégyrique de journalistes spécialisés.

L'éclosion de Mbabu

Après Michael Lang l'année dernière, un second latéral droit de Raiffeisen Super League a remporté ainsi consécutivement le titre tant convoité de «Best Player 2018». Mbabu s'est imposé face à une concurrence de haute volée formée de Guillaume Hoarau (RSL Best Player 2016) et Raphaël Nuzzolo (BCL Best Player 2017). Le latéral droit de 23 ans a vécu une année 2018 couronnée de succès. Avec ses rushs passionnés et sa générosité, le Genevois est devenu le chouchou du public bernois et a grandement contribué à ramener le titre de champion dans la capitale après 32 ans d'attente. Il a également débuté en Champions League et en équipe nationale A.

La revanche de Stevanovic

Pour le stratège du milieu de terrain du Servette FC, Miroslav Stevanovic, le titre de meilleur joueur de BCL a relevé d'une certaine logique si l'on se remémore qu'il avait déjà été nommé pour le même trophée il y a une année, mais battu finalement par le Neuchâtelois Raphaël Nuzzolo. Mbabu et Stevanovic ont également figuré dans l'équipe type de l'année de leur catégorie respective, à savoir la «SAFP Golden 11» et la «BCL Dream Team 2018».

Encore un trophée pour YB grâce à Sow

Le troisième trophée individuel de la soirée est revenu à Djibril Sow, encore du BSC Young Boys. Le prometteur milieu de terrain de 21 ans a décroché l'award du «SFL Best Youngster». Comme Mbabu, Sow est devenu un pilier du champion en titre en s'imposant comme un titulaire indiscutable dans l'entrejeu bernois grâce à des performances de choix en RSL, mais aussi en Champions League avant d'intégrer l'équipe nationale A.



1



2



3

Seoane: Des juniors à un titre de champion en 18 mois

Le «SFL Best Coach» a honoré Gerardo Seoane. À 40 ans, celui qui a succédé à l'entraîneur champion en titre Adi Hütter s'est vu récompenser pour une ascension fulgurante. Jusqu'en janvier 2018, Seoane dirigeait encore les jeunes du FC Lucerne avant d'être officialisé à la tête de la première équipe. En quelques mois, l'équipe de Suisse centrale transitait du 9^e au 3^e rang et donc se qualifiait en UEFA Europa League. Avec YB, il était au moment de l'Award Night en position idéale pour défendre le titre de champion. Avec l'apothéose en fin de saison, l'Hispano-Suisse a donc, en 18 mois, passé des juniors lucernois à un titre de champion de Suisse.



4



5

Hoarau a marqué le but de l'année 2018

Le 4^e award de la soirée pour le BSC Young Boys a récompensé Guillaume Hoarau. Sa magnifique reprise de volée pour le 1-0 face au FC Bâle lors de la 27^e journée de la saison 2017/18 a été plébiscitée par le public comme le «SFL Best Goal 2018». YB conservait ainsi l'honneur de cette catégorie après le succès en 2017 de Jean-Pierre Nsame.

SFL AWARD NIGHT



6



7



8



9



10



11

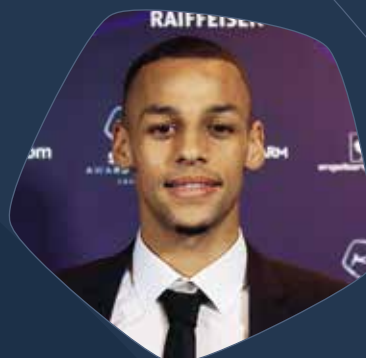
- 6 Attention! Le joueur d'YB Sandro Lauper a demandé de la concentration.
- 7 Le joyau du Servette FC, Miroslav Stevanovic, a gagné à juste titre le prix du meilleur joueur de BCL 2018.
- 8 Discussion d'affaires: les ex-coéquipiers de la Nati, Christoph Spycher et Marco Streller, tout sourire.
- 9 La joie règne: le routinier Davide Callà du FC Winterthur apparaît dans la Dream Team de BCL pour la première fois.
- 10 Le meilleur buteur en personne: la légende de l'AC Milan Zvonimir Boban a remis le prix pour le but de l'année à Guillaume Hoarau.
- 11 Le Président de la SFL Heinrich Schifferle et le Vice-président Jeff Collet ont ouvert la SFL Award Night 2019.

LES VAINQUEURS



«Best Player 2018»
Raiffeisen Super League

Kevin Mbabu
BSC Young Boys



«Best Youngster 2018»
Swiss Football League

Djibril Sow
BSC Young Boys



«Best Goal 2018»
Swiss Football League

Guillaume Hoarau
BSC Young Boys



«Best Player 2018»
Brack.ch Challenge League

Miroslav Stevanovic
Servette FC



«Best Coach 2018»
Swiss Football League

Gerardo Seoane
FC Lucerne/
BSC Young Boys

D'AUTRES LAURÉATS

AWARD

«SAFP Golden 11 2018»
Raiffeisen Super League

«Dream Team 2018»
Brack.ch Challenge League

VAINQUEURS

Omlin Lucerne/Bâle, **Benito** YB,
Mbabu YB, **Rüegg** FCZ, **von Bergen** YB,
Kolli Lausanne/FCZ, **Sanogo** YB, **Sow** YB,
Sulejmani YB; **Hoarau** YB, **Sorgic** Thoune


Frick Servette, **Flo** Lausanne, **Havenaar** Wil,
Rouiller Servette, **Sauthier** Servette,
Callà Winterthour, **Muntwiler** Vaduz,
Stevanovic Servette, **Wüthrich** Servette,
Castroman Schaffhouse, **Siegrist** Kriens



CLASSEMENTS FINAUX 2018/19

Raiffeisen Super League

CLASSEMENT FINAL 2018/19

CLUB	MATCHES	V	N	D	BUTS	POINTS
 1. BSC YOUNG BOYS	36	29	4	3	99:36	91
2. FC BASEL 1893	36	20	11	5	71:46	71
3. FC LUGANO	36	10	16	10	50:49	46
4. FC THUN	36	12	10	14	57:58	46
5. FC LUZERN	36	14	4	18	56:61	46
6. FC ST.GALLEN 1879	36	13	7	16	49:58	46
7. FC ZÜRICH	36	11	11	14	43:52	44
8. FC SION	36	12	7	17	50:55	43
9. NEUCHÂTEL XAMAX FCS	36	9	10	17	44:65	37
10. GRASSHOPPER CLUB ZÜRICH	36	5	10	21	32:71	25

■ Champion
 ■ Relégation
 ■ Barrage
 V: Victoires N: Nuls D: Défaites

MEILLEURS BUTEURS 2018/19

JOUEUR	CLUB	BUTS
1. GUILLAUME HOARAU	BSC YOUNG BOYS	24
2. JEAN-PIERRE NSAME	BSC YOUNG BOYS	15
DEJAN SORGIC	FC THUN	15

Critères d'efficacité

Au cours de la saison 2018/19, le système de la promotion de la relève «Critères d'efficacité» a vécu sa 3^e édition. Les clubs ont reçu des points si un joueur au passeport suisse âgé de 21 ans ou moins (saison 2018/19: 1997 ou plus jeunes) a été titularisé lors d'un certain nombre de matches.

CRITÈRES D'EFFICACITÉ 2018/19

CLUB	TITULARISATIONS	POINTS
1. FC ST.GALLEN	81	28
2. FC BASEL 1893	74	26
3. FC LUZERN	81	24
4. FC ZÜRICH	77	22
5. FC SION	62	22
7. GRASSHOPPER CLUB ZÜRICH	77	20
9. BSC YOUNG BOYS	50	19
13. NEUCHÂTEL XAMAX FCS	35	14
19. FC LUGANO	3	0
20. FC THUN	0	0

Le système de points prévoit 7 catégories différentes. Avec ses engagements dès le coup de sifflet initial, un joueur peut collectionner de 4 à 8 points pour son club. Si les matches de championnat ne suffisent pas à atteindre un minimum de points, les titularisations lors des matches officiels des équipes de Suisse M-19 et M-21 sont également inclus dans le calcul (1 ou 2 points).

En 2018/19, 114 joueurs différents (116 en 2017/18) ont atteint les critères (50 RSL, 64 BCL). Au total, ils ont cumulé 1'214 titularisations (540 RSL, 674 BCL) et 295 points. Il s'agit d'une légère baisse par rapport à la saison précédente (1'262 titularisations, 327 points). Le montant global de CHF 1 million a été divisé par ce nombre de points et multiplié respectivement par le chiffre récolté par chaque club (CHF 3'389 par point).

TROPHÉE FAIR-PLAY 2018/19

CLUB	NOMBRE JAUNES	NOMBRE JAUNE/ROUGE	NOMBRE ROUGE	BONUS/MALUS	POINTS FAIR-PLAY
1. FC THUN	74	1	0	-26,50	50,50
2. BSC YOUNG BOYS	75	2	0	-29,25	51,75
3. FC ST.GALLEN 1879	67	0	2	-17,00	60,00

Grâce à ses 28 points, le FC Saint-Gall a encaissé le chèque le plus élevé des 20 clubs (CHF 95'000). En BCL, la palme est revenue au FC Winterthur (21) avec exactement 100 titularisations en championnat de ses jeunes joueurs suisses.



Carton jaune: 1 point de pénalité / Carton jaune-rouge: 3 points de pénalité /
Carton rouge: 5 points de pénalité / Bonus/malus pour comportement général des clubs



CLASSEMENTS FINAUX 2018/19

Brack.ch Challenge League

CLASSEMENT FINAL 2018/19

CLUB	MATCHES	V	N	D	BUTS	POINTS
 1. SERVETTE FC	36	24	7	5	90:37	79
2. FC AARAU	36	19	7	10	63:46	64
3. FC LAUSANNE-SPORT	36	16	15	5	64:37	63
4. FC WINTERTHUR	36	16	8	12	57:51	56
5. FC WIL 1900	36	10	12	14	33:47	42
 6. FC VADUZ	36	11	9	16	48:70	42
7. FC SCHAFFHAUSEN	36	10	9	17	43:62	39
8. SC KRIENS	36	7	15	14	46:58	36
9. FC CHIASSO	36	9	9	18	43:67	36
10. FC RAPPERSWIL-JONA	36	10	5	21	47:59	35

■ Promotion
 ■ Relégation
 ■ Barrage
 V: Victoires N: Nuls D: Défaites

MEILLEURS BUTEURS 2018/19

JOUEUR	CLUB	BUTS
1. NICO SIEGRIST	SC KRIENS	16
ALDIN TURKES	FC RAPPERSWIL-JONA	16
3. MYCHELL CHAGAS	SERVETTE FC	14

CRITÈRES D'EFFICACITÉ 2018/19

CLUB	TITULARI-SATIONS	POINTS
6. FC WINTERTHUR	100	21
8. FC SCHAFFHAUSEN	82	19
10. SC KRIENS	96	16
11. FC WIL 1900	77	14
12. FC CHIASSO	69	14
14. FC AARAU	73	13
15. FC RAPPERSWIL-JONA	86	12
16. FC LAUSANNE-SPORT	48	6
17. FC VADUZ	34	4
18. SERVETTE FC	9	1

TROPHÉE FAIR-PLAY 2018/19

CLUB	NOMBRE JAUNES	NOMBRE JAUNE/ROUGE	NOMBRE ROUGE	POINTS FAIR-PLAY
1. SERVETTE FC	58	2	1	69
2. FC LAUSANNE-SPORT	68	2	0	74
3. SC KRIENS	69	2	0	75

Carton jaune: 1 point de pénalité / Carton jaune-rouge: 3 points de pénalité /
Carton rouge: 5 points de pénalité

Trophée fair-play

Le classement du Trophée fair-play est établi sur la base de points de pénalité, résultant des avertissements (1 point de pénalité), des expulsions suite à deux cartons jaunes (3) et des cartons rouges directs (5). En RSL, il existe aussi, selon les rapports des inspecteurs des arbitres, un système de bonus/malus ayant trait au comportement général des clubs. Les points de pénalité sont additionnés, l'équipe la plus fair-play étant celle qui totalise le moins de points.

Le duel en tête de la RSL a été remporté de justesse par le FC Thoune avec 50,50 points de pénalité. Les Oberlandais ont décroché ce prix fair-play pour la 9^e fois depuis 2003. La 2^e place est revenue, comme la saison dernière, au champion le BSC Young Boys (51,75) et le 3^e rang au FC Saint-Gall (60).

En BCL, le promu le Servette FC a raflé la mise du fair-play avec 69 points de pénalité. Les Genevois ont devancé le FC Lausanne-Sport (74) et le SC Kriens (75).

Chaque trophée est doté d'un montant total de 100'000 francs pour la RSL et la BCL. Le vainqueur de chaque division a reçu 50'000 francs, le deuxième 30'000 et le troisième 20'000.



COUPE D'EUROPE

Résumé sportif

Au cours de la saison 2017/18, cinq clubs suisses se sont à nouveau qualifiés pour participer à une compétition européenne. Le champion de Suisse, le BSC Young Boys, a franchi les play-offs pour découvrir pour la première fois de son histoire la phase de groupes de l'UEFA Champions League. Le vainqueur de la Coupe, le FC Zurich, a bénéficié pour la dernière fois d'une qualification directe dans la phase de groupes de l'UEFA Europa League.



En haut: Les Young Boys se sont qualifiés pour l'UEFA Champions League pour la première fois dans l'histoire du club grâce à leur victoire 2-1 à Zagreb.

En bas: En UEFA Europa League, le FC Zurich (ici Benjamin Kololli au duel avec Lars Bender) a célébré sa remarquable victoire 3-2 à domicile contre le Bayer Leverkusen.

UEFA CHAMPIONS LEAGUE

En tant que vice-champion de la saison 2017/18, le FC Bâle est entré dans la compétition au 2^e tour des qualifications de l'UEFA Champions League et devait ainsi gagner trois duels pour atteindre la phase de groupes. Mais tous les espoirs se sont achevés sur le premier adversaire, le PAOK Salonique. Les deux défaites face au second du championnat grec ont été synonymes de fin d'aventure dans la compétition reine. Le FCB s'est toutefois vu offrir une deuxième chance en étant repêché au 3^e tour des qualifications de l'UEFA Europa League.

Pour le champion suisse, le BSC Young Boys, un seul obstacle se dressait devant lui avant la phase de groupes de l'UEFA Champions League: le champion croate, le Dinamo Zagreb. Le succès 2-1 à l'extérieur lors du match retour a ouvert aux Bernois les portes de la plus grande compétition européenne pour la première fois de leur histoire. Le tirage au sort fut à la fois une malédiction et une bénédiction. Les matches contre Manchester United, la Juventus et Valence ont permis de remplir le stade de Suisse à trois reprises et de créer une véritable euphorie auprès des fans. Mais sur un plan sportif, le club de la capitale se classait au dernier rang, insuffisant pour passer l'hiver avec un statut d'européen.

RÉSULTATS UEFA CHAMPIONS LEAGUE

TOUR	CLUB À DOMICILE	CLUB À L'ÉTRANGER	RÉS.
Q2	PAOK Thessaloniki ^{GRE}	FC Basel 1893	2-1
Q2	FC Basel 1893	PAOK Thessaloniki	0-3
Play-offs	BSC Young Boys	Dinamo Zagreb ^{CRO}	1-1
Play-offs	Dinamo Zagreb	BSC Young Boys	1-2
Groupe H	BSC Young Boys	Manchester United FC ^{ENG}	0-3
Groupe H	Juventus FC ^{ITA}	BSC Young Boys	3-0
Groupe H	BSC Young Boys	Valencia CF ^{SPA}	1-1
Groupe H	Valencia CF	BSC Young Boys	3-1
Groupe H	Manchester United FC	BSC Young Boys	1-0
Groupe H	BSC Young Boys	Juventus FC	2-1

UEFA EUROPA LEAGUE

Avec le FC Saint-Gall (5^e de la saison 2017/18) et le FC Lucerne (3^e), deux autres clubs suisses ont eu l'occasion de se qualifier pour la phase de groupes de l'UEFA Europa League. Les deux représentants de Raiffeisen Super League ont toutefois perdu dès leur premier duel, respectivement contre des formations de Norvège et de Grèce.

Éliminé de l'UEFA Champions League, le FC Bâle a été repêché au 3^e tour des qualifications. Après un succès sur les Hollandais de Vitesse Arnhem, les Rhénans se sont heurtés aux Chypriotes de l'Apollon Limassol sur la base de la règle des buts marqués à l'extérieur et manquaient ainsi une participation à une phase de groupes d'une compétition européenne pour la première fois depuis la saison 2003/04.

Le vainqueur de la Coupe, le FC Zurich, était lui directement qualifié pour la phase de groupes de l'UEFA Europa League et fut ainsi le seul représentant helvétique à ce stade de la compétition. Avec trois victoires et un nul, le FCZ a pris la 2^e place de son groupe et s'est vu l'honneur de défier le club traditionnel italien du Napoli en 16^{es} de finale. L'équipe zurichoise a quitté la scène européenne sur deux défaites.

RÉSULTATS UEFA EUROPA LEAGUE

TOUR	CLUB À DOMICILE	CLUB À L'ÉTRANGER	RÉS.
Q2	FC St.Gallen 1879	Sarpsborg 08 FF ^{NOR}	2-1
Q2	Sarpsborg 08 FF	FC St.Gallen 1879	1-0
Q3	Olympiakos Piräus ^{GRE}	FC Luzern	4-0
Q3	FC Luzern	Olympiakos Piräus	1-3
Q3	Vitesse Arnhem ^{NED}	FC Basel 1893	0-1
Q3	FC Basel 1893	Vitesse Arnhem	1-0
Play-offs	FC Basel 1893	Apollon Limassol ^{CYP}	3-2
Play-offs	Apollon Limassol	FC Basel 1893	1-0
Groupe A	AEK Larnaca ^{CYP}	FC Zurich	0-1
Groupe A	FC Zurich	PFC Ludogorets Razgrad ^{BUL}	1-0
Groupe A	FC Zurich	Bayer 04 Leverkusen ^{DEU}	3-2
Groupe A	Bayer 04 Leverkusen	FC Zurich	1-0
Groupe A	FC Zurich	AEK Larnaca ^{CYP}	1-2
Groupe A	PFC Ludogorets Razgrad	FC Zurich	1-1
1/16	FC Zurich	SSC Napoli ^{ITA}	1-3
1/16	SSC Napoli	FC Zurich	2-0

EXPLICATIONS DU CLASSEMENT QUINQUENNAL

Le classement quinquennal de 2019 (5 saisons, y compris l'exercice 2018/19) détermine l'attribution des places de départ pour les participations aux Coupes d'Europe pour la saison 2020/21 sur la base du classement du championnat suisse 2019/20. Lors de l'exercice européen 2018/19, les cinq clubs suisses n'ont comptabilisé que 19,5 points pour le classement 2019. Il en est résulté au classement une valeur de 3,900, ce qui a fait reculer la Suisse au 17^e rang. Ainsi, la Suisse perd la bonne position de départ et ne bénéficie plus que de quatre places dans les compétitions européennes.

POINTS POUR LE CLASSEMENT QUINQUENNAL

CLUB	POINTS
BSC Young Boys	8,5
FC Zurich	7,0
FC Basel 1893	3,0
FC St.Gallen 1879	1,0
FC Luzern	0,0
Total	19,5
Valeur classement UEFA établi sur 5 ans (Points divisés par les clubs participants)	3,900

ÉVOLUTION QUINQUENNALE DE L'UEFA

ANNÉE	RANG	VALEUR SAISON	VALEUR SUR 5 ANS
2019	17	3,900	26,900
2018	12	6,500	30,200
2017	12	4,300	32,075
2016	12	5,300	33,775
2015	11	6,900	34,375
2014	13	7,200	33,225
2013	13	8,375	28,925
2012	14	6,000	26,800
2011	16	5,900	24,900
2010	13	5,750	28,375
2009	15	2,900	25,250
2008	16	6,250	24,225
2007	17	4,100	23,850
2006	16	9,375	25,875
2005	19	2,625	20,875
2004	13	1,875	22,375
2003	13	5,875	26,250

SPONSORS

La Swiss Football League remercie tous ses sponsors et partenaires pour leur précieux soutien et leur collaboration au cours de la saison 2018/19. Grâce à eux, le football suisse reste vivant et attrayant.

SPONSOR PRINCIPAL

RAIFFEISEN

SPONSOR TITRE

BRACK.CH

SPONSORS



**JOUEZ
SPORT!**

**FLYER
ALARM**



LIVE-BROADCASTER



SRG SSR

PARTENAIRES

SPORT-TOTO



SWISSLOS

Vivre et jouer le foot — Raiffeisen s'engage à tous les niveaux

Depuis huit ans, le sponsor titre de la Raiffeisen Super League (RSL) s'engage avec son cœur et sa raison pour un accroissement de la popularité de la plus haute ligue professionnelle suisse et pour le football en Suisse. Elle y parvient avec succès sur diverses scènes: dans les stades de RSL, au sein du football des juniors et du football amateur et avec une présence fortement accrue sur la plateforme welovefootball.ch.

Même lorsqu'aucun match n'est au programme, la Raiffeisen Super League occupe aujourd'hui une place de choix dans de nombreuses discussions, que ce soit à la maison ou au travail. La plateforme welovefootball.ch propose aux observateurs neutres du football, aux fans passionnés et à tous les autres intéressés des news, des histoires de fond, des interviews et des vidéos sur les clubs, les entraîneurs et les matches, et ce 7 jours sur 7. Désormais, plus de 300'000 amis du football fréquentent chaque mois la plateforme en ligne créée et constamment développée par Raiffeisen.

Cette application numérique pour les fans contribue, avec bien d'autres, à faire de la RSL un thème durable pendant toute l'année, au-delà des murs des stades. Par l'entremise de cette plateforme, Raiffeisen génère pour la ligue et les clubs une plus large portée et une plus grande présence et donc une véritable valeur ajoutée. En effet, celui qui parle plus souvent de football a également plus souvent envie de suivre des matches en direct, de respirer l'atmosphère des stades ou d'acquiescer le maillot de son club préféré.

Des actions populaires pour les familles et les enfants

Au cours des dernières années, le nombre des spectateurs de la RSL est à nouveau en augmentation. Et avec ses actions populaires de billets à moitié prix pour les rencontres du dimanche en faveur de tous ses membres, la Raiffeisen contribue à remplir les tribunes et les rangées. Grâce à cette action, ce sont plus de 30'000 spectateurs supplémentaires qui affluent dans les stades chaque saison.

En plus du sport professionnel, le cœur de Raiffeisen bat également intensivement pour le football des espoirs et le football de base. Durant cette année et dans tout le pays, plus de 90 camps de football ont été organisés, réunissant plus de 7'000 enfants enthousiastes. Autres moments forts, les «Raiffeisen Super League Family Days» avec à chaque fois 1'000 visiteurs heureux, à quoi il convient d'ajouter les plus de 550 engagements locaux et régionaux de Raiffeisen auprès des clubs des ligues inférieures.

Raiffeisen est heureux de s'engager activement en tant que partenaire principal de la SFL, en tant que partenaire fidèle des clubs et en tant que sponsor de nombreux clubs amateurs afin de soutenir largement le football en Suisse dans l'esprit de la devise «welovefootball».

Environ 3 millions de francs pour les jeunes footballeurs

Depuis de nombreuses années, les deux sociétés de loterie Swisslos et Loterie Romande jouent un rôle majeur dans les succès de jeunes sportifs suisses. Pour le compte de la saison 2018/19, la SFL a de nouveau reçu un chèque d'environ 3 millions de francs suisses.

Les gains nets des deux sociétés de loterie vont entièrement à des projets caritatifs et à des institutions dans les domaines du sport, de la culture, de l'environnement et des affaires sociales. Une partie de ce bénéfice net va à la Société du Sport-Toto (SST), qui transfère l'argent au sport national. La SST et la SFL entretiennent un partenariat durable et fructueux. Depuis de nombreuses années, la SFL est parmi les bénéficiaires de la manne générée par les loteries, fonds qui représentent une part importante de ses moyens financiers.

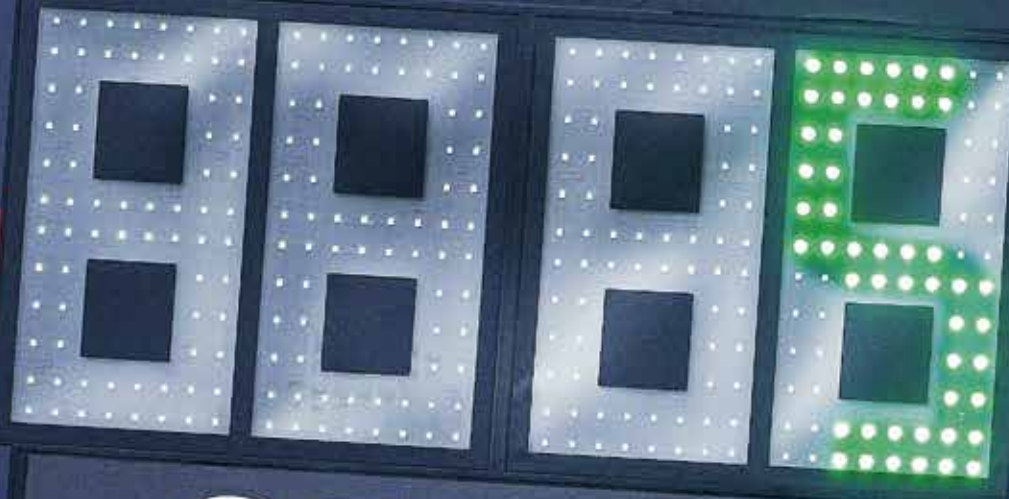
En tant que principal sponsor du sport national, la Société du Sport-Toto a pu remettre en 2019 à l'Association Suisse de Football (ASF) et à la SFL un chèque d'un montant total exact de CHF 4'749'205. Les fonds reçus par la SFL de environ CHF 3 Mio. sont affectés à la formation des footballeurs juniors les plus talentueux des clubs de la SFL. D'une part, pour l'emploi et la rémunération des entraîneurs professionnels dans le football juniors de haut niveau, de l'autre, pour la formation et le perfectionnement des entraîneurs et des arbitres de ASF.

À la suite de la nouvelle loi sur les jeux d'argent, le soutien financier du sport national sera régenté d'une manière revue et corrigée. À partir du 1^{er} janvier 2023, une fondation de droit public, dénommée «Promotion du Sport Suisse», sera chargée de l'attribution des fonds au sport national. La SST continuera à remplir sa mission de manière professionnelle jusqu'à la fin de 2022 et contribuera par son grand engagement à la réussite de la transition vers la nouvelle fondation.





TELECLUB



SFL.CH

OFFICIAL WEBSITE SWISS FOOTBALL LEAGUE



RAPPORT FINANCIER

2018/19

Rapport sur la situation financière	72
Rapport de l'organe de révision	75
Compte d'exploitation ordinaire	77
Bilan	82
Tableau des flux de trésorerie	84
Annexe aux comptes annuels	85

MARCHE DES AFFAIRES ET SITUATION ÉCO- NOMIQUE DE LA SWISS FOOTBALL LEAGUE



ANCILLO CANEPA

Trésorier de la Swiss Football League
et membre du Comité

Le compte d'exploitation ordinaire de la saison 2018/19 fait état de recettes de l'ordre de CHF 42'414'396 et de dépenses d'un montant de CHF 42'409'396 avec un excédent de recettes de CHF 5'000. Les recettes réalisées ont dépassé le budget établi de CHF 420'396. Grâce à ces recettes plus importantes et aux dépenses en général plus basses d'un total de CHF 415'484, la SFL a été heureuse de verser aux clubs un montant dépassant les prévisions budgétaires de CHF 835'880. Les positions suivantes du compte d'exploitation ayant subi des variations sensibles par rapport au budget initial font l'objet d'une explication séparée.

DÉPENSES

FRAIS DE PERSONNEL

Par rapport au budget, les frais de personnel ont été moins élevés de CHF 159'932. Il a été renoncé à l'engagement d'un «social media manager». À partir de mars 2019, le travail éditorial dans ce domaine a été réalisé par une société mandatée (travaux de tiers). La baisse des charges sociales, due à l'économie sur les salaires, a permis de réduire significativement les charges globales de personnel.

FRAIS MARKETING, PRESSE, RP

Le montant total des frais du domaine Marketing/Presse/RP est inférieur de CHF 106'129 par rapport au budget. Les économies ont surtout été réalisées dans les positions Hospitality (-CHF 85'103) et CSR (-CHF 23'299).

TRAVAUX JURIDIQUES

Les travaux juridiques, ainsi que les frais de procédures et de recours, présentent une économie de CHF 6'472 par rapport au budget. La totalité des dépenses concerne le domaine des travaux juridiques, étant donné qu'aucun frais de procédures et de recours n'a été engagé au cours de la saison 2018/19.

BUREAU ET ADMINISTRATION

Les frais globaux du domaine Bureau et administration sont de CHF 38'339 inférieurs à ce qui était prévu au budget. Des économies ont surtout été réalisées dans les domaines Matériel de bureau/Imprimés (-CHF 19'620), Traductions (-CHF 12'794), ainsi que dans le domaine de l'Informatique (-CHF 6'326).

COÛTS ARBITRAGE

En raison de la prise en charge des coûts de CHF 86'811 pour la mise en place du VAR (Video Assistant Referee), les dépenses dans le domaine des «Coûts Arbitrage» sont supérieures de CHF 86'811 au budget.

INDEMNITÉS DROITS D'AUTEURS

Les versements effectués au titre des indemnités provenant des droits d'auteurs TV et marketing présentent un montant inférieur de CHF 33'300 par rapport au budget. Suite aux exigences en partie non remplies par certains clubs de BCL (composition du staff des entraîneurs) des montants plus bas que prévus ont été versés à titre d'indemnités (-CHF 30'300).

COÛTS DE GESTION COMPÉTITION

Les coûts de l'analyse des matches (-CHF 83'944) étant nettement inférieurs à ceux prévus au budget, la dépense totale pour la gestion de la compétition a été de CHF 79'915 inférieure aux estimations.

RECETTES

ÉMOLUMENTS

Du fait des recettes plus élevées provenant des amendes infligées par les arbitres et les autorités (+CHF 212'280) et d'une contribution de CHF 160'000 moins élevée au Fonds de sécurité, les recettes dépassent le montant budgété de total de CHF 372'280.

En 2018/19, l'indemnisation de la SFL versée aux clubs fut CHF 835'880 plus élevée que prévu.

RÉPARTITIONS

Grâce aux recettes plus importantes provenant de taxes administratives (Émoluments) des clubs, le domaine Répartitions enregistre une augmentation totale de CHF 22'040.

RECETTES DIVERSES

La plus-value au niveau des recettes diverses est de CHF 20'417 par rapport au budget. Les recettes plus élevées provenant de la contribution de l'UEFA pour la procédure d'octroi des licences (+CHF 21'493) et d'autres recettes (+CHF 205'214) compensent la moins-value de la taxe de participation du FC Vaduz/LFV (-CHF 206'290).

La situation financière de la Swiss Football League peut continuer à être qualifiée de très stable.

SITUATION FINANCIÈRE

La Swiss Football League continue de bénéficier d'une situation financière très confortable. Pour la saison 2018/19, la Ligue a à nouveau pu procéder à une indemnisation extraordinaire aux clubs plus élevée que prévue (CHF 514'249). Celle-ci représente 1'350'129 (+CHF 835'880). Un excédent de CHF 1'700'000 a été distribué aux clubs (y compris aux partenaires du label) provenant du Fonds de l'équipe nationale.

La situation financière de la Swiss Football League peut continuer à être qualifiée de très stable. Le capital-propre est désormais de CHF 629'377 (CHF 624'377 l'an passé) et les liquidités représentaient CHF 10'467'391, au moment de la clôture de l'exercice.

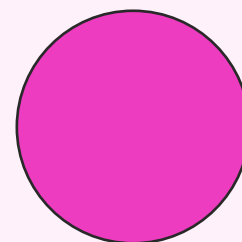
COLLABORATEURS DE LA SFL

À la fin de l'année sous rapport, soit le 30 juin 2019, la Swiss Football League comptait 16 collaboratrices et collaborateurs (15 l'année précédente). La moyenne annuelle durant toute la saison 2018/19 représentait 15,5 équivalents plein temps (14,3 l'année d'avant).

INDEMNISATION EXTRAORDINAIRE AUX CLUBS 2018/19

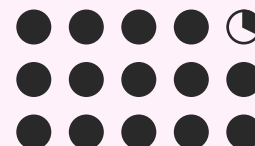


BUDGET
CHF 514'249

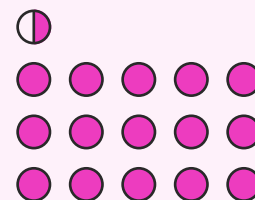


COMPTES
CHF 1'350'129

ÉQUIVALENTS PLEIN TEMPS À LA SFL



SAISON 2017/18
14,3

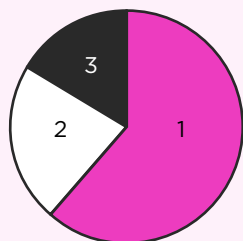


SAISON 2018/19
15,5

RAPPORT FINANCIER

Rapport sur la situation financière

INDEMNITÉS AUX CLUBS 2019/20 POUR LE DOMAINE DE LA FORMATION



TOTAL
CHF 6'195'000

LABEL DE FORMATION (1)
CHF 3'810'000

FOOTECO (2)
CHF 1'385'000

CRITÈRES D'EFFICACITÉ (3)
CHF 1'000'000

GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est un aspect essentiel de toute activité commerciale. Grâce à leur identification, leur analyse, leur pilotage et leur surveillance, les risques les plus importants peuvent être reconnus, respectivement minimisés autant que possible.

La gestion des risques de la Swiss Football League comprend des facteurs internes et externes (e.a. l'évolution nationale et internationale du football professionnel, l'évaluation de l'environnement des entreprises). Sont également intégrées dans l'évaluation des risques, les données financières calculées selon le CO, ainsi que les indicateurs de risque, basés sur les exigences réglementaires.

Le système de contrôle interne (SCI) est régulièrement examiné par la direction ainsi que par l'organe de révision.

PRÉVISIONS

(PERSPECTIVES D'AVENIR) Evolution attendue et prévisions jusqu'à l'été 2021

En juin 2016, le Comité de la Swiss Football League a conclu de nouveaux contrats de droits médiatiques. À cet effet, un processus d'attribution de marché étendu a été mené, conformément aux dispositions du droit de la concurrence. Le partenaire contractuel le plus important reste CT Cinetrade AG, dont le groupe comprend, entre autres, Teleclub SA, exploitant la plate-forme de télévision payante Teleclub. Les droits ont été accordés pour quatre ans, à compter de la saison 2017/18.

Le produit provenant de la vente des droits TV et marketing pour la période allant de 2017/18 à 2020/21 représente un montant global de CHF 40 millions par saison. La clôture de l'exercice pour la saison 2018/19 s'est faite pour la deuxième fois, conformément aux conditions-cadre du contrat de quatre ans en vigueur, qui représentera également la base des recettes de la SFL pour les deux prochaines saisons.

Des coûts supplémentaires de l'ordre de 1'500'000 seront engendrés dès l'été 2019 par l'introduction de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) en Raiffeisen Super League. Il s'agit du financement des coûts d'exploitation en cours.

BUDGET 2019/20

L'établissement du budget a été avancé une nouvelle fois, en vue de la saison 2019/20, ce qui a permis de procéder à l'adoption dudit budget déjà lors de l'Assemblée extraordinaire de la SFL du 28 mai 2019.

Le compte d'exploitation ordinaire 2019/20 prévoit un bénéfice de CHF 5'000 avec des recettes de CHF 43'422'501 et des dépenses de CHF 43'417'501 comprenant des indemnités extraordinaires selon décision du Comité de CHF 500'000.

En raison des nouveaux coûts de CHF 1'500'000, engendrés par la mise en service du VAR (Video Assistant Referee), l'estimation prévoit une contribution du Fonds de l'équipe nationale de CHF 1'527'885.

Le budget du compte d'exploitation extraordinaire 2019/20 prévoit le versement total d'un montant de CHF 6'195'000 aux clubs à titre de dédommagements pour la relève (CHF 3'810'000 pour le Label de formation, CHF 1'385'000 pour Footeco, ainsi que CHF 1 million selon les critères d'efficacité).

«La généreuse contribution de la Société du Sport-Toto pour la saison 2019/20 est budgétisée à hauteur de CHF 2'900'000.»

La contribution généreuse de la Société du Sport-Toto (SST) figure au budget à raison de CHF 2'900'000. Le montant provenant du Fonds de formation est de CHF 3'541'000, afin de présenter un compte équilibré.

Les recettes prévisibles provenant des paiements de la solidarité de l'UEFA Champions League de CHF 4'200'000 sont également comptabilisées sur ce compte. Après le versement de CHF 700'000 dans le Fonds de formation, un montant de CHF 3'500'000 sera versé aux huit clubs de la RSL, qui n'ont pas participé à une phase de groupes des compétitions UEFA durant la saison 2018/19.

RAPPORT FINANCIER

Rapport de l'organe de révision

B Ä T T I G  T R E U H A N D A G

**Rapport de l'organe de révision
à l'assemblée générale de la**

**Swiss Football League
Muri bei Bern**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Swiss Football League, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 30 juin 2019.

Responsabilité du comité SFL

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au comité SFL. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.


Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 juin 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

RAPPORT FINANCIER

Rapport de l'organe de révision

BÄTTIG  TREUHAND AG

Rapports d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels à présent.

Lucerne, le 27 septembre 2019

Bättig Treuhand AG



André Wermelinger
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Hubert Bachmann
Expert-réviseur agréé

Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement et annexe)

COMPTE D'EXPLOITATION ORDINAIRE

2018/19 avec budget 2019/20

	COMPTES 2017/18	BUDGET 2018/19	COMPTES 2018/19	BUDGET 2019/20
RECETTES NETTES APRÈS LIVRAISON/PRESTATION	42'150'825	41'944'000	42'358'737	43'372'501
COTISATIONS	205'000	205'000	205'000	1'732'885
Cotisations des clubs	150'000	150'000	150'000	150'000
Rétrocessions sur la redevance ASF	55'000	55'000	55'000	55'000
Contribution du Fonds de l'équipe nationale	0	0	0	1'527'885
EMOLUMENTS	354'230	50'000	422'280	170'000
Amendes	846'730	700'000	912'280	700'000
Report dans le fonds sécurité	-492'500	-650'000	-490'000	-530'000
RÉPARTITIONS	225'020	65'000	87'040	65'000
Taxes administratives	90'020	65'000	87'040	65'000
Indemnité Sport-Toto pour la compétition	135'000	0	0	0
RECETTES DIVERSES	41'366'575	41'624'000	41'644'417	41'404'616
Droits d'auteur TV et marketing	39'447'000	39'444'000	39'444'000	39'441'000
Licences UEFA, contribution UEFA	289'660	260'000	281'493	260'000
Taxe de participation FC Vaduz / LFV	622'658	810'000	603'710	563'616
Autres recettes	477'257	550'000	755'214	550'000
Droits TV internationaux	530'000	560'000	560'000	590'000

→

COMPTE D'EXPLOITATION ORDINAIRE

2018/19 avec budget 2019/20

	COMPTES 2017/18	BUDGET 2018/19	COMPTES 2018/19	BUDGET 2019/20
FRAIS DE PERSONNEL	2'613'766	2'809'000	2'649'068	2'780'000
Salaires	1'883'140	2'085'000	1'911'491	2'050'000
Travaux de tiers	147'422	80'000	114'110	80'000
Indemnités de frais	183'080	193'000	213'164	215'000
AVS, CCF+ACh	150'792	165'000	159'186	162'500
Assurances du personnel	18'687	26'000	23'633	25'500
Caisse de retraite	200'128	230'000	202'754	215'000
Formation	10'392	10'000	4'390	12'000
Frais divers du personnel	20'125	20'000	20'340	20'000
Réajustement des comptes des assurances sociales	0	0	0	0
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	37'843'209	38'548'501	38'314'305	40'008'501
FRAIS DES COMMISSIONS, CONFÉRENCES/CONSEILS	788'922	819'000	782'123	843'000
Assemblée générale / Conférence des présidents	52'873	60'000	55'050	60'000
Comité	302'905	315'000	324'534	315'000
Commission de transfert	1'600	8'000	2'500	5'000
Commission de conciliation	3'520	3'000	0	3'000
Autorités disciplinaires	73'989	75'000	70'435	75'000
Commission des licences	39'884	50'000	36'489	40'000
Administration des licences	17'705	15'000	11'988	40'000
Fiduciaire pour les licences	139'291	140'000	124'990	140'000
Experts pour les licences	23'221	25'000	25'950	25'000
Autorité de recours pour les licences	14'470	10'000	297	15'000
Tribunal de recours	2'144	10'000	6'950	5'000
Conférences diverses	38'925	25'000	34'601	30'000
Etudes internes	0	5'000	0	5'000
European Leagues	58'274	50'000	62'398	60'000
Charges sociales pour les membres	20'121	28'000	25'941	25'000

	COMPTES 2017/18	BUDGET 2018/19	COMPTES 2018/19	BUDGET 2019/20
FRAIS DU DÉPARTEMENT MARKETING, MÉDIAS, PR	2'479'347	2'902'001	2'795'872	2'910'001
Evénements	473'366	475'000	501'462	400'000
Archives/Statistiques	888'597	1'045'000	1'064'221	1'088'000
Centre technique	0	0	0	422'000
Branding (marque)	245'552	325'000	303'313	135'000
Hospitalité	83'530	160'000	74'897	110'000
Divers coûts de mise en vigueur	272'706	170'001	163'512	100'001
Communication/Internet	400'866	577'000	561'766	535'000
Subvention pour responsabilité sociale	114'730	150'000	126'701	120'000
ASSURANCES ET TAXES	83'475	110'000	82'597	100'000
Assurances choses et RC	50'754	60'000	51'619	60'000
Indemnités à la SUISA	13'925	15'000	19'675	15'000
TVA, réduction de l'impôt préalable	18'796	35'000	11'303	25'000
TRAVAUX JURIDIQUES	52'244	35'000	28'528	35'000
Travaux juridiques	33'244	25'000	28'528	25'000
Frais de procédure/Frais de recours	19'000	10'000	0	10'000
BUREAU ET ADMINISTRATION	299'817	327'500	289'161	346'500
Matériel de bureau/Imprimés	55'435	60'000	40'380	60'000
Informatique	22'935	20'000	13'674	30'000
Rapport annuel	42'996	50'000	51'662	55'000
Ports, téléphone, télécopie	31'685	36'000	29'927	36'000
Cotisations, littérature spécialisée	1'152	1'500	1'373	1'500
Comptabilité	83'750	84'000	84'000	84'000
Coûts conseils TVA	0	1'000	3'130	5'000
Révision des comptes	19'511	20'000	20'391	20'000
Traductions	42'182	50'000	37'206	50'000
Frais divers d'administration	171	5'000	7'418	5'000

→

COMPTE D'EXPLOITATION ORDINAIRE

2018/19 avec budget 2019/20

	COMPTES 2017/18	BUDGET 2018/19	COMPTES 2018/19	BUDGET 2019/20
FRAIS DE BUREAUX	116'888	120'000	136'321	230'000
Location, énergie, nettoyage	106'696	110'000	102'249	200'000
Installations pour les bureaux	10'192	10'000	34'072	30'000
CADEAUX ET REPRÉSENTATION	67'241	65'000	56'107	60'000
Cadeaux aux champions, distinctions	37'893	40'000	36'920	35'000
Articles souvenirs/Cadeaux	26'565	20'000	11'268	20'000
Autres distinctions	2'783	5'000	7'919	5'000
COÛTS ARBITRAGE	2'504'960	2'500'000	2'586'811	4'000'000
Arbitrage ASF	2'504'960	2'500'000	2'500'000	2'500'000
Assistance Vidéo à l'Arbitrage (VAR)	0	0	86'811	1'500'000
INDEMNITÉS DROITS D'AUTEURS	30'653'000	30'700'000	30'666'700	30'700'000
Prime fixe RSL	18'000'000	18'000'000	18'000'000	18'000'000
Prime de classement RSL	6'000'000	6'000'000	6'000'000	6'000'000
Prime fixe BCL	5'000'000	5'000'000	5'000'000	5'000'000
Prime de classement BCL	997'000	1'000'000	997'000	1'000'000
TV, négociations des contrats	0	0	0	0
Indemnité selon exigences techniques BCL	456'000	500'000	469'700	500'000
Trophée du fairplay RSL	100'000	100'000	100'000	100'000
Trophée du fairplay BCL	100'000	100'000	100'000	100'000
DIVERS COÛTS DE GESTION COMPÉTITION	797'315	970'000	890'085	784'000
Elaboration des calendriers	19'500	20'000	19'500	20'000
Frais de compétition	9'962	60'000	57'669	40'000
Inspections des stades/CTJ	53'159	90'000	96'860	70'000
Renvois de matches/Inspections de terrain	21'322	0	0	0
Convention avec la Première Ligue	500'000	500'000	500'000	500'000
L'analyse du jeu	193'372	300'000	216'056	154'000

	COMPTES 2017/18	BUDGET 2018/19	COMPTES 2018/19	BUDGET 2019/20
AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEUR SUR POSITIONS DU CAPITAL IMMOBILISÉ	34'210	56'250	37'569	67'000
Amortissements et corrections de valeur sur positions du capital immobilisé	34'210	56'250	37'569	67'000
DÉPENSES FINANCIÈRES	51'132	51'000	50'846	52'000
Frais bancaires et CCP (y compris impôts à la source étr.)	494	1'000	891	1'000
Coûts mandat de gestion CS	50'638	50'000	49'955	51'000
REVENU FINANCIER	81'872	50'000	55'659	50'000
Recettes de titres	81'872	50'000	55'659	50'000
CHARGES/DÉPENSES EXTRAORDINAIRES	1'678'032	514'249	1'350'129	500'000
Indemnités selon décision du comité SFL	1'678'032	514'249	1'350'129	500'000
COMPTE D'EXPLOITATION EXTRAORDINAIRE	0	0	0	0
IMPÔTS DIRECTS	7'348	10'000	7'479	10'000
Impôts	7'348	10'000	7'479	10'000
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	5'000	5'000	5'000	5'000

BILAN

	30.06.2019		ANNÉE PRÉCÉDENTE	
	ACTIFS	PASSIFS	ACTIFS	PASSIFS
ACTIFS				
↓				
ACTIF MOBILISÉ				
LIQUIDITÉS	10'467'391,22		6'775'205,13	
Caisse	713,50		2'257,00	
Compte de chèques postaux	192'303,51		165'519,97	
Banques	10'274'374,21		6'607'428,16	
CRÉANCES APRÈS LIVRAISON/PRESTATION	21'737,68		649'718,25	
Débiteurs	21'737,68		649'718,25	
AUTRES CRÉANCES À COURT TERME	1'170'610,39		157'419,01	
Autres créances à court terme	856'725,14		152'034,01	
Compte courant à l'ASF	260'090,24		passiv	
Avoir clubs SFL	53'795,01		5'385,00	
COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS	599'596,05		182'809,68	
Actifs transitoires	599'596,05		182'809,68	
TOTAL ACTIF MOBILISÉ	12'259'335,34		7'765'152,07	
ACTIF IMMOBILISÉ				
INVESTISSEMENT FINANCIER	3'918'141,50		4'516'855,00	
Titres	3'918'141,50		4'516'855,00	
MATÉRIEL, BIENS, CHOSES	112'710,15		102'632,00	
Mobilier secrétariat	1,00		1,00	
Bandes tournantes	1,00		1,00	
Informatique	112'708,15		102'630,00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4'030'851,65		4'619'487,00	
TOTAL ACTIFS	16'290'186,99		12'384'639,07	

	30.06.2019		ANNÉE PRÉCÉDENTE	
	ACTIFS	PASSIFS	ACTIFS	PASSIFS
PASSIFS				
↓				
CAPITAL ÉTRANGER À COURT TERME				
ENGAGEMENTS APRÈS LIVRAISON/PRESTATION		1'408'817,82		293'934,56
Créanciers		1'408'817,82		293'934,56
AUTRES ENGAGEMENTS À COURT TERME		129'777,09		804'823,98
Compte courant à l'ASF		aktiv		676'127,92
Créances envers les clubs de la SFL		127'940,09		82'776,06
Autres créances à court terme		1'837,00		45'920,00
COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIFS		7'214'083,83		5'451'659,26
Passifs transitoires		3'023'341,15		2'511'586,02
Passifs transitoires envers les clubs de la SFL et tiers		4'190'742,68		2'940'073,24
CAPITAL ÉTRANGER À LONG TERME				
LE CAPITAL DU FONDS		6'908'131,70		5'209'844,72
Fonds de l'équipe nationale		3'475'131,90		2'674'220,90
Correction de valeur sur titres		3'151'354,58		2'253'424,64
Fonds capital III: Sécurité		281'645,22		282'199,18
TOTAL CAPITAL ÉTRANGER		15'660'810,44		11'760'262,52
CAPITAL PROPRE				
CAPITAL PROPRE		629'376,55		624'376,55
Capital		629'376,55		624'376,55
TOTAL CAPITAL PROPRE		629'376,55		624'376,55
TOTAL PASSIFS		16'290'186,99		12'384'639,07

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	30.06.2019	30.06.2018
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		
↓		
Résultat de l'exercice	5'000,00	5'000,00
Amortissements	37'569,40	34'210,00
Plus-values (-) et moins-values (+) sur investissements	-9'964,15	3'682,50
Augmentation (-)/diminution (+) Créances livraison/prestation	627'980,57	-649'718,25
Augmentation (-)/diminution (+) Créances à court terme	-1'013'191,38	-100'656,05
Augmentation (-)/diminution (+) Comptes de régularisation actifs	-416'786,37	193'284,30
Augmentation (+)/diminution (-) Engagements livraison/prestation	1'114'883,26	82'908,63
Augmentation (+)/diminution (-) Autres engagements à court terme	-675'046,89	199'963,89
Augmentation (+)/diminution (-) Comptes de régularisation passifs	1'762'424,57	-7'613'840,90
Augmentation (+)/diminution (-) Provisions	0,00	0,00
Augmentation (+)/diminution (-) Capital des fonds	1'698'286,98	-223'397,20
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	3'131'155,99	-8'068'563,08
Investissements en matériel, biens, choses (y compris véhicules)	-47'647,55	-136'840,00
Investissements en placements financiers	-220'347,10	-440'610,65
Désinvestissements de placements financiers	829'024,75	211'299,15
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	561'030,10	-366'151,50
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	0,00	0,00
VARIATION DES LIQUIDITÉS	3'692'186,09	-8'434'714,58
JUSTIFICATIFS DES LIQUIDITÉS		
Liquidités au début de l'exercice	6'775'205,13	15'209'919,71
Variation nette des liquidités	3'692'186,09	-8'434'714,58
Liquidités à la fin de l'exercice	10'467'391,22	6'775'205,13

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. PRÉCISIONS CONCERNANT LES PRINCIPES APPLIQUÉS DANS LES COMPTES ANNUELS

Les présents comptes ont été établis selon les directives du droit comptable suisse et en particulier selon l'article concernant la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

La présentation des comptes exige du Comité et de la direction des estimations et des jugements pouvant avoir une certaine influence sur le montant des valeurs patrimoniales, les engagements et les obligations éventuelles au moment de l'établissement du bilan, mais aussi sur les charges et les produits de l'exercice en question. Dans ce contexte, il est laissé à l'appréciation du Comité et de la direction de décider de l'utilisation des marges de manoeuvres légales en matière d'évaluation et de comptabilisation.

2. BASES D'ÉVALUATION

Devises étrangères

En ce qui concerne la conversion des devises étrangères, on applique pour le bilan les cours d'une date précise alors que pour la consolidation des transactions du cours de l'année, on applique les cours moyens.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Les créances résultant de livraisons et de prestations sont présentées à leur valeur nominale. Les risques prévisibles en rapport avec certaines créances sont pris en compte par des ducroires correspondants basés sur les expériences faites. Aucun correctif de valeur forfaitaire n'a été fait.

Actifs financiers

Les titres acquis après le 1^{er} juillet 2018 sont évalués à la date de clôture du bilan à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeurs nécessaires (exercice précédent: cours de bourse). Les actifs financiers non cotés en bourse ou sans valeur boursière sont également présentés à leur valeur d'acquisition moins leur correctif de valeur. Aucune réserve pour fluctuations n'a été constituée.

Immobilisations corporelles mobiles

Les immobilisations mobilières et matérielles sont présentées à leur valeur d'acquisition moins l'amortissement et le correctif de valeur. Les amortissements effectués correspondent aux taux fiscaux d'amortissement appliqués.

3. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom, forme juridique, siège

La Swiss Football League est une association au sens des art. 60 ss du Code civil suisse (CC), avec siège à Muri près de Berne.

4. COMPLÉMENTS À CERTAINES POSITIONS FIGURANT AU BILAN ET AU COMPTE D'EXPLOITATION

4.1 Investissements financiers	30.06.2019	30.06.2018
Titres au 01.07.	4'516'855	4'291'226
Acquisitions	220'347	440'610
Cessions et remboursements	-829'025	-211'299
Plus-values boursières réalisées	18'980	6'356
Moins-values réalisées	-9'015	-2'584
Plus-values non réalisées	0	-7'454
TOTAL INVESTISSEMENTS FINANCIERS	3'918'142	4'516'855

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

4.2 Comptes de régularisation passifs

Produits facturés et versements reçus pour périodes postérieures:

	30.06.2019	30.06.2018
Swisslos/Société du Sport-Toto	1'424'761	1'450'730
Sponsoring montant déjà reçu de TP Konami	110'000	0
Bonus du personnel SFL	150'000	120'000
Paiement en suspens Footeco 2 ^e tour	792'650	811'800
Paiement en suspens Label de formation 2 ^e tour	139'000	96'500
Paiement en suspens aux clubs, sécurité et formation	1'350'127	1'428'029
Paiement en suspens aux clubs, excédents du Fonds de l'équipe nationale	1'700'000	500'000
Paiement en suspens à l'ASF pour les arbitres	184'054	232'520
Paiement en suspens à Deltatre SA, Allemagne	112'543	0
Paiement en suspens à Profile Partners	428'000	0
Video Assistant Referee (VAR) / Numérisation SFL 2.0	425'313	495'000
Obligations diverses en suspens	397'636	317'080
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIFS	7'214'084	5'451'659

4.3 Fonds de l'équipe nationale

	30.06.2019	30.06.2018
RECETTES		
↓		
Quote-part facture EN ASF	1'500'000	1'250'000
Quote-part facture EN ASF CdM 2018	2'900'911	0
DÉPENSES		
↓		
Paiements aux clubs fournisseurs	0	-250'000
Virement au Fonds de formation	-1'900'000	-500'000
Utilisation de l'excédent, selon décision du Comité	-1'700'000	-500'000
SOLDE DU FONDS DE L'ÉQUIPE NATIONALE	3'475'132	2'674'221

4.4 Fonds de formation	30.06.2019	30.06.2018
RECETTES		
↓		
Contributions de formation	1'074'250	1'250'061
Report du Fonds de remise en état des terrains de jeu	0	189'967
Contribution de solidarité UEFA Champions League	700'000	0
Allocation du Fonds de l'équipe nationale	1'900'000	500'000
Allocation du Compte d'exploitation ordinaire	0	250'000
DÉPENSES		
↓		
Contribution au Compte d'exploitation extraordinaire	-2'776'320	-2'263'320
SOLDE DU FONDS DE FORMATION	3'151'354	2'253'424
4.5 Fonds de remise en état des terrains de jeu	30.06.2019	30.06.2018
RECETTES		
↓		
Contributions de la Société du Sport-Toto	0	50'000
DÉPENSES		
↓		
Indemnités pour la remise en état des terrains de jeu	0	-10'033
Contribution au Fonds de formation	0	-189'967
SOLDE DU FONDS DE REMISE EN ÉTAT DES TERRAINS DE JEU	0	0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

4.6 Fonds de sécurité	30.06.2019	30.06.2018
RECETTES		
↓		
Quote-part des amendes du Compte d'exploitation ordinaire	490'000	492'500
DÉPENSES		
↓		
Dépenses diverses, sécurité et domaines des fans	-386'103	-390'269
Inspections de sécurité	-104'451	-102'336
SOLDE DU FONDS DE SÉCURITÉ	281'645	282'199
4.7 Compte d'exploitation extraordinaire 2018/19	COMPTES 2018/19	COMPTES 2017/18
RECETTES	9'803'734	9'548'411
↓		
Contribution de la Société du Sport-Toto	2'875'491	3'005'808
Contribution du Fonds de formation	2'776'320	2'263'321
Solidarité UEFA Champions League	4'151'923	4'279'282
DÉPENSES	9'803'734	9'548'411
↓		
DÉPENSES POUR RSL ET BCL	4'151'923	5'029'280
Solidarité UEFA Champions League	4'151'923	5'029'280
DÉPENSES POUR RELÈVE M-21	215'343	238'110
Remboursement des frais d'arbitres M-21	135'959	158'440
Frais de personnel	46'555	48'067
Séances et inspections Commission de formation	17'408	20'047
Dépenses diverses	3'833	0
Outils électroniques pour le Label de formation	11'588	11'556

	COMPTES 2018/19	COMPTES 2017/18
DÉPENSES		
↓		
INDEMNITÉS LABEL DE FORMATION RSL ET BCL	5'436'468	4'281'021
Projet «Partenariats»	3'389'835	3'262'633
Footeco	1'046'642	1'018'388
Critères d'efficacité	999'991	Solidarité UCL
RÉSULTAT DU COMPTE D'EXPLOITATION EXTRAORDINAIRE	0	0

5. AUTRES INDICATIONS	30.06.2019	30.06.2018
5.1 Reliquat d'engagements résultant d'engagements de leasing	23'093	57'734
5.2 Emplois à plein temps en moyenne annuelle	15,5	14,3
5.3 Libération de réserves latentes	0	0
5.4 Honoraires de l'organe de révision	19'855	19'511
5.5 Engagements vis-à-vis des institutions de prévoyance	0	0

6. EVÉNEMENTS NOTOIRES APRÈS LE JOUR D'ÉTABLISSEMENT DU BILAN

Après le jour d'établissement du bilan et jusqu'à l'adoption des comptes annuels par le Comité, aucun événement notoire qui devrait être rendu public et qui pourrait relativiser la pertinence des comptes bouclés au 30.06.2019 ne s'est produit.

CLUBS DE LA SWISS FOOTBALL LEAGUE

Saison 2018/19

RAIFFEISEN SUPER LEAGUE



FC Basel 1893
Fondation: **1893**
Saisons en LNA/SL: **76**



Grasshopper Club Zürich
Fondation: **1886**
Saisons en LNA/SL: **84**



FC Lugano
Fondation: **1908**
Saisons en LNA/SL: **58**



FC Luzern
Fondation: **1901**
Saisons en LNA/SL: **59**



Neuchâtel Xamax FCS
Fondation: **1970**
Saisons en LNA/SL: **39**



FC Sion
Fondation: **1909**
Saisons en LNA/SL: **51**



FC St.Gallen 1879
Fondation: **1879**
Saisons en LNA/SL: **56**



FC Thun
Fondation: **1898**
Saisons en LNA/SL: **16**



BSC Young Boys
Fondation: **1898**
Saisons en LNA/SL: **80**



FC Zürich
Fondation: **1896**
Saisons en LNA/SL: **74**

BRACK.CH CHALLENGE LEAGUE



FC Aarau
Fondation: **1902**
Saisons en LNB/ChL: **40**



FC Chiasso
Fondation: **1905**
Saisons en LNB/ChL: **39**



SC Kriens
Fondation: **1944**
Saisons en LNB/ChL: **26**



FC Lausanne-Sport
Fondation: **1896**
Saisons en LNB/ChL: **10**



FC Rapperswil-Jona
Fondation: **1928**
Saisons en LNB/ChL: **2**



FC Schaffhausen
Fondation: **1896**
Saisons en LNB/ChL: **41**



Servette FC
Fondation: **1890**
Saisons en LNB/ChL: **10**



FC Vaduz
Fondation: **1932**
Saisons en LNB/ChL: **14**



FC Wil 1900
Fondation: **1900**
Saisons en LNB/ChL: **27**



FC Winterthur
Fondation: **1896**
Saisons en LNB/ChL: **52**

COUP DE SIFFLET FINAL

Impressum

PALMARÈS

CLUB	TITRES DEPUIS 1897	TITRES DEPUIS 1933
Grasshopper Club Zürich	27*	19
FC Basel 1893	20	20
Servette FC	17	10
BSC Young Boys	13	7
FC Zürich	12	10
FC Lausanne-Sport	7	5
FC La Chaux-de-Fonds	3	3
FC Lugano	3	3
FC Aarau	3	1
FC Winterthur	3	-
Neuchâtel Xamax	2	2
FC Sion	2	2
FC St.Gallen 1879	2	1
AC Bellinzona	1	1
FC Biel-Bienne	1	1
FC Luzern	1	1
Anglo-American FC Zürich	1	-
SC Brühl St. Gallen	1	-
Cantonal Neuchâtel FC	1	-
FC Etoile-Sporting ChdF	1	-

*Y compris titre inofficiel de 1897/98

Ce rapport annuel existe aussi en langue allemande. La version allemande est déterminante.

ÉDITEUR

Swiss Football League (SFL)
Maulbeerstrasse 10
3011 Bern

Postfach
3001 Bern

Téléphone +41 31 552 18 00
info@sfl.ch
www.sfl.ch

RÉDACTION

Swiss Football League

TEXTES/INTERVIEWS

Nik Schwab, Zürich
Philippe Guggisberg, SFL
Silvio Kern, SFL

DESIGN/RÉALISATION

Hej, Zürich

ILLUSTRATIONS

Cover: Amadeus Waltenspühl, Luzern
Portraits: Kornel Stadler, Bern

LITHOGRAPHIE

Roger Bahcic, Zürich

IMPRESSION

Ast & Fischer AG, Wabern

TIRAGE

1'100 exemplaires

PHOTOS

Freshfocus GmbH, Schlieren
Thomas Hodel, Bern

2019 © Swiss Football League



OFFICIAL WEBSITE

SFL.CH



SFL.CH



SWISS FOOTBALL LEAGUE

P.O. Box | 3001 Bern

T +41 31 552 18 00

F +41 31 552 18 01

info@sfl.ch